

NUMÉRO

59

JANVIER 2024

LE SPARNONIEN



ÉPERNON | VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

UN NOUVEAU
SITE INTERNET
POUR LA COMMUNE

INTERVIEW AVEC
FRANÇOIS BELHOMME
MAIRE D'ÉPERNON

PROJECTION SUR
LA RÉHABILITATION
DES PRAIRIALES



ÉPERNON

www.ville-epernon.fr

HYPER

Hanches-Epernon

**Pas besoin d'être
un hard discounter
pour vous
proposer les
prix les plus bas.**



Nous sommes des Commerçants **autrement** :



**Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 - le vendredi de 8h30 à 21h
et le dimanche de 8h30 à 12h30**

Route de Gallardon 28130 HANCHES - Tel. 02 37 18 28 60 - www.hyperu-hanches.com



FRANÇOIS
BELHOMME

L'ÉDITO DU MAIRE



Grâce à la politique que les équipes municipales successives mènent depuis de nombreuses années, grâce au dynamisme de l'ensemble des acteurs locaux, associations, commerces et entreprises, nous contribuons collectivement à ce cadre de vie agréable.



Chères Sparnoniennes, chers Sparnoniens, chers amis,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaiterais avant tout remercier chacun d'entre vous de votre participation au bien vivre Épernon. Dans des contextes nationaux et internationaux compliqués, de nombreuses villes se sont embrasées l'été dernier. Fort heureusement, cela n'a pas été le cas de notre Petite Cité de Caractère et je tiens à saluer et à souligner le calme qui règne sur notre territoire.

Grâce à la politique que les équipes municipales successives mènent depuis de nombreuses années, grâce au dynamisme de l'ensemble des acteurs locaux, associations, commerces et entreprises, nous contribuons collectivement à ce cadre de vie agréable. Nous continuerons, chaque jour, à l'entretenir et à proposer à tous des services publics de qualité, toujours plus proches de vous.

C'est avec cette volonté que nous faisons évoluer nos outils numériques. Vous bénéficiez depuis plusieurs mois de la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour venir faire ou refaire vos titres d'identité en mairie. Aujourd'hui, c'est notre site internet qui vient de faire peau neuve, vous pouvez le consulter. Au-delà du graphisme novateur, il intègre de nouvelles fonctionnalités, et a été pensé pour être une réelle porte d'entrée numérique vers vos services municipaux. Vous y retrouverez le maximum d'information sur votre ville, ses services et l'ensemble des démarches qui sont à votre disposition.

Nous sommes désormais tournés vers l'avenir, avec nos projets et nos souhaits pour Épernon.

Notre vœu principal concerne la réouverture de la rue Drouet et ainsi le désengorgement du centre-ville. Le projet avance, même si le

temps est toujours trop long avec ce type de sujet. Nous suivons quotidiennement l'avancement de ce dossier, il est essentiel de faire perdurer le dynamisme de nos commerces et de notre cœur de ville.

Côté grands chantiers, la réhabilitation des Prairiales, un temps retardée afin de recalibrer au plus juste les travaux, commence en ce début d'année. Vous découvrirez dans ce journal les premiers détails de celle-ci. Notre espace culturel continuera ainsi, pour de nombreuses années, à participer au rayonnement de notre ville.

Preuve si nécessaire de l'attractivité que possède notre cité, le nouveau quartier de la Savonnière accueillera prochainement l'entièreté de ses nouveaux habitants. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Sparnoniens qui nous rallient régulièrement, dans ce nouveau lotissement ou dans d'autres quartiers de la ville. L'emplacement stratégique d'Épernon, lié à son développement économique et à ses nombreux services, municipaux ou associatifs sont autant d'atouts qui permettent la vitalité de notre commune.

Pour conclure, je tiens à souligner la fierté qui est la mienne de voir la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France nous renouveler sa confiance. Son nouveau siège social, établi rue de Savonnière, est une chance supplémentaire qui démontre une fois de plus l'attrait de notre territoire.

Votre équipe municipale, l'ensemble des élus et moi-même sommes toujours à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous vous souhaitons à toutes et tous, une excellente année 2024, pleine de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Votre maire

**François
BELHOMME**

p. 05

Un nouveau
site internet
pour la ville

p. 20

Travaux

p. 07

Interview de
M. le Maire

p. 28

Centre-ville et
patrimoine

p. 14

Vie culturelle

11 Environnement et développement durable

12 Au cœur de la création du nouveau lycée

13 Vie scolaire

18 Action sociale et aînés

19 Animations de la ville

22 Affaires générales et ressources humaines

23 Sécurité

25 Finances

26 Sport

29 Communauté de communes

des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

30 Syndicats intercommunaux

33 État civil

34 Vie politique



le Sparnonien
janvier 2024 - n°59

Directeur de publication : François Belhomme, Maire
d'Épernon • Rédaction : Mathieu Ana ; coordonnée par
le service information et communication • Photos :
Mathieu Ana, Dominique Bonnet, Laurent Poupin,
Épernon Patrimoine, Amicale d'Épernon, adobe stock,
cabinet d'architecture Spirale • Maquette & réalisation :
Agence Café Noir • Impression : Média Graphic

RETROUVEZ NOUS SUR

WWW.VILLE-EPERNON.FR

 @MairieEpernon

ET SUR L'APPLICATION « Epernon »



UN NOUVEAU SITE INTERNET À VOTRE SERVICE

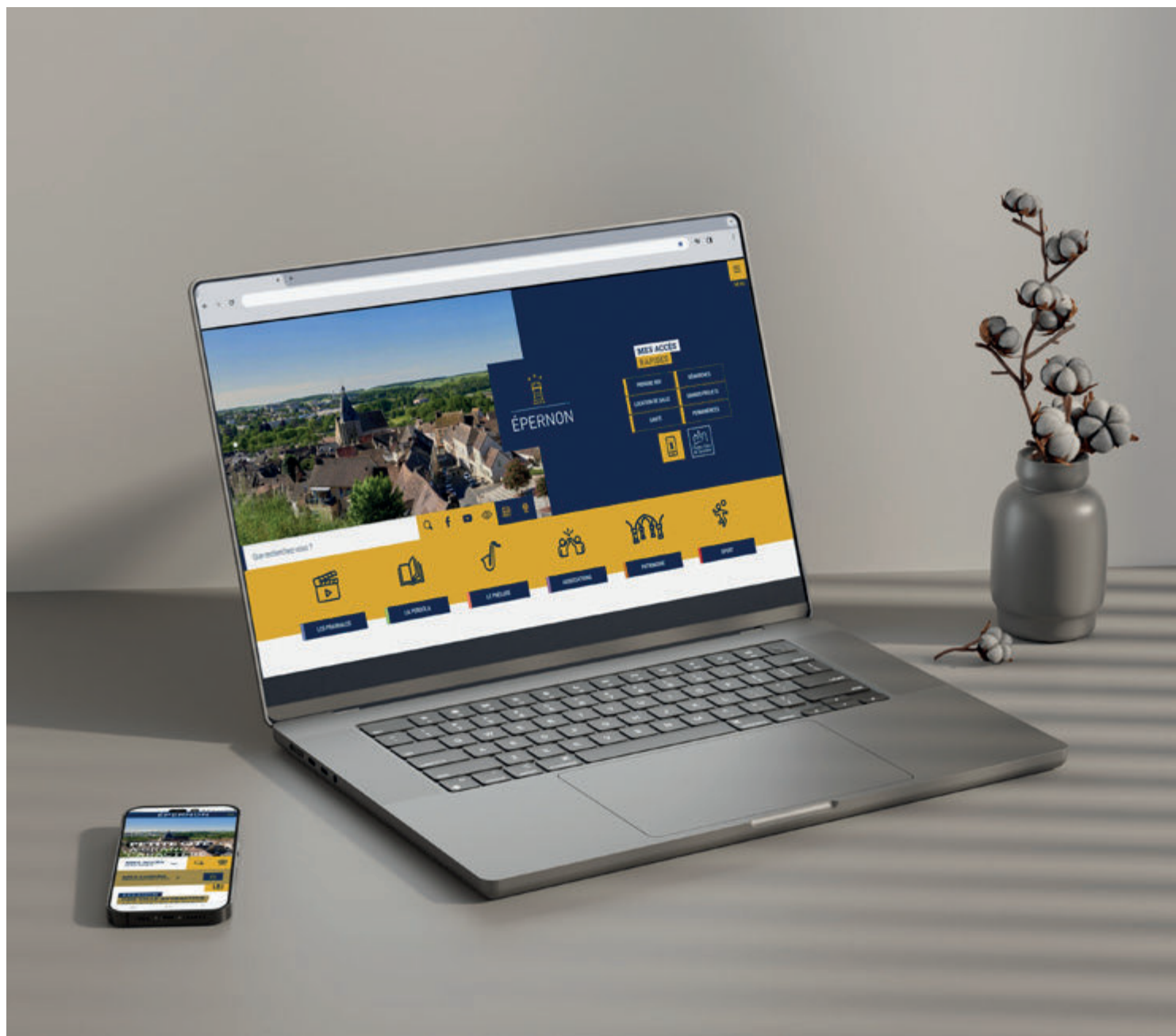
Une nouvelle vitrine pour votre ville ! Dans la droite lignée des évolutions apportées depuis le début du mandat aux communications et vecteurs d'images d'Épernon, le site internet de la commune, www.ville-epernon.fr vient de faire peau neuve.

A l'heure où les outils numériques sont devenus centraux dans nos vies et où l'intelligence artificielle fera prochainement son arrivée dans notre quotidien, notre collectivité devait faire évoluer son site internet, « navire amiral » de ses outils de communication. Il s'agit là d'un support « total » : il doit refléter l'ensemble des

informations, actualités, évènements, démarches et autres particularités de notre territoire. Chacun doit pouvoir y trouver, à n'importe quel moment et de n'importe quel endroit tout ce qu'il recherche sur notre ville.

Au moment où il a été question d'envisager une refonte du site internet, plusieurs

constats, d'abord techniques ont orienté la décision. Les questions de sécurité avant tout. De plus en plus de collectivités et organismes se font pirater leurs sites internet et leurs noms de domaines ces dernières années. Notre précédent outil – utilisant la technologie Drupal 7 pour les connaisseurs – était très performant lors



de sa sortie il y a plusieurs années, mais il est aujourd'hui dépassé. Il ne disposera plus de mise à jour de sécurité courant 2024 et un certain nombre de ses fonctionnalités sont désormais obsolètes et ne sont pas totalement compatibles avec les outils d'aujourd'hui, appareils connectés et mobiles par exemple.

Dès lors, une seule question pouvait se poser : quel site internet pour 2024 et pour les années à venir ?

Encore une fois, la question technique était au centre des orientations. Il fallait un outil dans l'air du temps. Mais ce n'était pas le point qui allait dicter la feuille de route fixée par les élus Sparnoniens. Alors que le label Petite Cité de Caractère venait d'être renouvelé, l'aspect découverte de la ville et de son patrimoine devait être un des axes de travail. La proximité, la facilité d'interaction avec les services municipaux et la simplicité d'accès aux informations pratiques de notre ville est le second. Dernier point au

cœur de la conception de ce nouveau site internet : un site non seulement dans l'air du temps, mais cassant certains codes de sites internet institutionnels tels qu'on les connaît : un site avec du caractère pour une Petite Cité de Caractère.

Il aura fallu un an de travail pour que vous puissiez désormais découvrir ce nouvel outil. Après la consultation d'une dizaine de prestataires potentiels, c'est l'agence Lemon Création, de Chartres, qui a été choisie pour accompagner la collectivité sur ce projet. L'ensemble des services de la ville ont alors été mobilisés pour remodeler sur la table certains contenus et certains processus de traitement. Il fallait en effet non seulement mettre à jour notre vitrine, mais également s'assurer que le traitement de notre administration suivrait les nouveaux outils techniques. C'est ainsi que vous pouvez désormais prendre des rendez-vous en ligne avec nos services à la population, compléter des formulaires directement sur notre site internet depuis votre ordinateur ou votre téléphone, ou encore consulter

toutes les démarches locales et nationales directement depuis nos pages qui regroupent toutes les informations du site service-public.fr.

Avec son design épuré, ses raccourcis disponibles dès le premier click sur la « home page », sa barre de recherche et son menu « burger », le nouveau site internet de votre ville regorge de fonctionnalités et d'informations à votre disposition.

N'hésitez plus et rendez-vous dès maintenant sur www.ville-epernon.fr

Bon à savoir :

- 35 000 visiteurs en 2023
- + de 120 000 pages vues en 2023
- 13 juillet : le jour où il y a le plus de visiteurs
- 70% d'utilisateurs utilisant un mobile
- Les Prairiales : la page la plus vue

NOUVEAUTÉ SUR VOTRE SITE INTERNET

Découvrez un module dynamique pour savoir quelle déclaration d'urbanisme réaliser en fonction des travaux que vous prévoyez !

Grâce à notre schéma dynamique, lorsque vous survolez puis cliquez sur la zone du schéma qui correspond aux travaux que vous allez réaliser, vous pourrez voir apparaître la description des déclarations d'urbanisme que vous devez réaliser, le détail de la procédure et les éventuels documents à remplir et fournir avec votre dossier.

Rendez-vous sur :

www.ville-epernon.fr/urbanisme
pour découvrir ce module !



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Dominique Bonnet, adjoint au maire en charge de l'information et de la communication

Après la création de la page Facebook, les mises à jour de l'application Epérnon et des panneaux électroniques d'informations, nous sommes fiers de vous présenter ce nouveau site internet, aux couleurs de votre ville. Il participera, sans aucun doute, au bien vivre Épérnon qui nous est cher. Plus moderne, plus pratique, totalement responsive (le site s'adapte à votre écran quelle que soit sa dimension du smartphone à un écran d'ordinateur pour être complètement visible), il répondra aux besoins actuels de notre société et permettra à chacun de retrouver l'ensemble des informations, pratiques ou touristiques, ainsi que des points d'entrée vers nos services municipaux. Ce site contribue à rapprocher nos actions et nos agents des usagers et habitants de la ville. Il apporte plus de transparence et de facilité à la réalisation de vos démarches et permet plus de proximité entre notre institution et votre quotidien.

INTERVIEW DU MAIRE

Après un peu plus de trois années passées depuis les dernières élections, François Belhomme, maire d'Épernon, nous dresse un bilan de mi-mandat et nous parle des projets à venir pour la ville.



En 2020, votre programme parlait de conforter et développer l'attractivité de notre centre-ville. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes de votre projet bourg-centre ?

La liste que j'ai conduite en 2020 alliait une certaine continuité avec les précédentes mandatures et une représentativité de toute la population Sparnonienne. Dès le début, nous avons placé nos projets autour d'une même vision globale, le bourg-centre d'Épernon. Comme vous le savez, plusieurs dossiers sont réunis derrière cette dénomination. Nous avons avancé. Nous sommes fiers des réalisations déjà accomplies. Toutefois, des aléas indépendants de notre volonté nous ont forcés à revoir l'ordre de ces grands travaux.

→ Nous souhaitons revitaliser le cœur de notre ville, la place Aristide Briand, en l'aménageant en un lieu de vie convivial. Avec l'affaissement d'un bâtiment rue Drouet, une des rues permettant la sortie de la place est fermée. Pour nous, il est inenvisageable de fermer la place et l'accès aux commerces. Ils sont l'âme d'Épernon, nous devons en tout temps les soutenir. Ce point est donc suspendu le temps de rouvrir la rue Drouet.

Concernant l'immeuble du 6 rue Drouet : un promoteur immobilier s'est engagé à racheter le bien et à y créer 13 nouveaux logements qui sont mis en vente. Toutefois comme il est de coutume dans ce type de dossier, le début des travaux est conditionné à la mise en vente de 40% des futurs logements.

→ Directement reliées à la place Aristide Briand, les rues Bourgeoise et Général Leclerc, ainsi que le parking du Ramponneau ont fait peau neuve. Les réseaux ont été enfouis, du stationnement a été créé et le cadre de vie s'est amélioré pour les riverains et nos concitoyens. Nous avons par ailleurs reçu une distinction pour ces travaux, le trophée « Victoire des Travaux Publics de l'investissement local 2023 ».

→ En 2023, avec la construction du lycée, nous avons créé des cheminements doux qui relient notre ville à l'établissement



Joséphine Baker. Il était alors devenu nécessaire de sécuriser les déplacements, notamment ceux des étudiants entre les deux villes et par la même occasion, satisfaire nos populations pour des mobilités plus vertes. Notre objectif était clair : créer un environnement plus sain, plus convivial pour nos habitants et nos enfants en reliant les cœurs de nos deux bourgs.

→ Ces cheminements doux doivent être la continuité de notre projet de valorisation de l'aire des ruelles et de la plaine des archers dans la prairie. L'État a validé et délivré notre permis d'aménager pour valoriser les espaces naturels (14 700m² avec un espace ludique et pédagogique, des cheminements doux...) et une aire de stationnement (2 300m²). Des oppositions ont attaqué l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale. Le dossier se trouve désormais en attente de la décision du tribunal administratif d'Orléans.

→ Dans les ruelles, deux projets qui nous tenaient à cœur ont été réalisés : le mur du parking des Ducs a été rénové et consolidé. Nous avons réalisé quinze nouvelles parcelles de jardins communaux. Ils sont désormais exploités par des Sparnoniens qui louent ces portions de terrain.

→ Concernant la maison de la place du Change, dite « la maison à pans de bois », les avancées sont moins rapides. Un groupe de travail avec des élus et des représentants d'associations se réunit



régulièrement afin de faire des propositions sur le devenir du lieu. La mise à nu de la façade a déjà eu lieu et le diagnostic de l'état des boiseries a pu être réalisé. La suite des travaux est conditionnée à l'obtention des subventions dont les dossiers sont en cours d'élaboration.

→ Pour compléter ces différentes faces de notre projet bourg-centre, nous avons perpétué les aides financières auprès des propriétaires pour les travaux de rénovations du bâti extérieur. Nous allouons une enveloppe globale de 100 000€ par an.

En parallèle de ce projet central, d'autres travaux importants ont pu être réalisés ces trois premières années. Quels sont ceux qui vous semblent les plus marquants ?

Le premier qui me vient à l'esprit est la route de Boulard. C'est une belle réussite, qui a nécessité la collaboration de nombreux interlocuteurs car la route est sur deux villes, deux départements, deux régions... De plus, ce projet avait suscité des craintes à ses débuts. Elles ont toutes été levées, les riverains et usagers sont désormais ravis de cette réalisation. J'ajouterais que nous espérons désormais pouvoir réaliser rapidement le fossé de drainage sur le plateau de la Diane afin d'éviter de nouveaux ruissellements d'eau et de boue vers la route de Boulard comme nous en avons eus en 2016.

Ensuite, on l'a un peu oublié, mais dès le début du mandat nous avons remis à neuf le terrain de football synthétique au complexe du Closelet. En 2023, ce sont environ 400 adhérents de l'Amicale football, les collégiens, les pompiers, qui bénéficient chaque semaine de ce terrain pour leurs entraînements et leurs matchs (plus d'une centaine par an). C'est un pan essentiel de notre action, de nos investissements et de notre fonctionnement : être tous les jours aux côtés des associations qui font vivre notre territoire.



L'Amicale d'Épernon c'est :

20 sections

+ 2 900 adhérents

+100 bénévoles

Les associations à Épernon, ce sont :

Environ 70 associations

Des milliers d'adhérents et pratiquants

Des centaines de bénévoles

Des événements chaque week-end

D'autres travaux importants ont eu lieu, comme la réfection de la route de Nogent-le-Roi et les enfouissements de réseaux aériens rue Alfred Manceau par exemple.

Vous avez également pris des décisions qui changent le quotidien des Sparnoniens...

Oui, nos actions sont toujours faites pour les Sparnoniens et le territoire.

Par exemple, nous avons créé une commission extra-municipale sur le sport. Désormais l'Amicale d'Épernon, via des représentants de plusieurs sections, participe aux discussions sur les questions sportives. C'est un vrai plus pour elle et ça nous semblait normal puisqu'elle est la première concernée.

Sur la restauration scolaire, nous avons demandé à notre prestataire ELIOR de mettre en place un approvisionnement en « circuits courts » et d'intégrer d'avantage d'aliments « bio » dans les menus proposés.

En urbanisme, nous avons mis en place un portail dématérialisé. Nos habitants n'ont plus l'obligation de se déplacer en mairie, tous les dossiers peuvent désormais être déposés par voie électronique.

Sur le volet de la numérisation, nous





avons par ailleurs mis en place des prises de rendez-vous en ligne pour les titres sécurisés (passeports et Carte Nationale d'Identité). Vous pouvez désormais accéder à tout moment au calendrier de rendez-vous et choisir le créneau qui vous convient.

Un mois : c'est le délai actuel pour obtenir un rendez-vous en mairie sur le site www.ville-epernon.fr pour réaliser votre passeport ou votre CNI

Dernier exemple de cette liste non exhaustive, la communication de nos services municipaux se veut encore plus proche de vous. Depuis 2020, nous avons créé une page facebook, déployé un nouveau logo, décliné de nouvelles versions des journaux, perfectionné notre application mobile et mis en place de nouveaux panneaux lumineux d'information. Vous pouvez désormais consulter un tout nouveau site internet avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités. Nous souhaitons toujours plus de proximité avec chacun d'entre vous.

Les contextes internationaux et nationaux ont eu et ont un impact fort sur les politiques locales. Pouvez-vous nous expliquer quelles ont été et quelles sont vos actions face à ces environnements contraints ?

Dès le début de notre mandat, nous avons vécu une crise sanitaire sans précédent. Nous espérons qu'elle est désormais derrière nous, mais nous devons rester prudents. Notre équipe municipale s'est immédiatement mobilisée, que ce soit

pour maintenir le marché hebdomadaire ou pour coordonner, avec la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, le centre de vaccination par exemple. Je salue une nouvelle fois l'engagement de chacun, élus, bénévoles et professionnels qui ont œuvré dans cette période si particulière. En particulier, je remercie les infirmières du centre de soin du Prieuré et les médecins qui ont participé au dispositif.

Depuis, la crise économique et les conflits internationaux ont un impact direct sur nos finances publiques. Le prix des énergies s'envole et nous devons aller encore plus loin dans nos décisions sur ces su-

jets. C'est ainsi que nous avons accéléré nos travaux de rénovation du bâti public (isolation, huisseries, éclairage...), dans les écoles ou à la mairie par exemple et que nous avons acté l'extinction de l'éclairage public sur une grande partie de la commune de 00h30 à 4h. Combinées à la modernisation de l'éclairage par des leds (que nous accentuons depuis 2022), ces décisions nous permettent de réaliser des économies d'énergie importantes. Nous avons ainsi baissé de 8% la puissance totale consommée par la collectivité (5,5% de baisse sur la dernière année).

Toutefois, et malgré nos efforts, nos budgets sont contraints et nous devons effectuer des choix, ainsi que des priorisations, que nous n'avions pas forcément anticipés.

Tous les secteurs sont impactés. Cela joue sur nos investissements. On essaie de restreindre l'impact sur notre fonctionnement mais on se doit d'être extrêmement vigilant sur tous les points, toutes les lignes.

Cette année, une erreur sur notre budget prévisionnel 2023 nous a obligé à réaliser un budget supplémentaire, sans impact sur le fonctionnement de la collectivité. En plus de tout ce qui a déjà été dit, il me reste deux points importants à souligner :

→ Contrairement à ce qu'on a pu lire, notre budget n'a jamais été insincère. Cela voudrait dire que nous savions et que nous avons voté sciemment un budget faussé. Ça, je me dois de le réfuter fermement.





→ Un budget supplémentaire nous permet de réajuster notre gestion financière en cours d'année. Nous n'écartons pas l'idée d'en faire un chaque année.

Quels sont les dossiers de cette année 2024 et des suivantes ?

Le dossier le plus important de la deuxième partie de mandat, reste la rénovation de l'espace culturel des Prairiales. Les travaux vont débuter en 2024. Cela fera alors 30 ans que la salle a été inaugurée, en 1994 par Jacques Toubon, ministre de la culture de l'époque et par René Gal-

las, maire d'Épernon. Lors de ces trente années, les Prairiales ont fait rayonner notre cité. Notre souhait le plus cher, c'est de leur permettre de rayonner encore pour les trente prochaines années ! Pour cela, nous rénovons tout ce qui en a besoin. Le premier point, c'est bien sur le volet énergétique et thermique. Le bâtiment doit être mieux isolé et moins coûteux en énergie. Le second volet, c'est l'accessibilité. Chacun doit pouvoir accéder sans problème aux spectacles. Nous créons par exemple un ascenseur qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle dans les meilleures condi-

tions possibles. Nous n'oublions pas de changer les fauteuils, qui, depuis 1994, ont bien besoin d'être remplacés.

En ce début d'année, nous voyons par ailleurs l'achèvement du quartier de Savonnière, projet lancé il y a quelques années. En tout, sur cette deuxième phase, ce sont 127 nouveaux logements qui sont livrés et qui accueillent de nouvelles familles à Épernon. Une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'attractivité de notre ville.

Avec ces nouvelles populations, nous devons créer un nouveau bureau de vote, dès ce premier semestre 2024. Il sera mis en service à l'école élémentaire de la Billardièrre, dès les élections européennes, le 9 juin 2024.

Par ailleurs, nous maintenons les dossiers en cours de notre projet bourg-centre et préserverons notre « Petite Cité de Caractère ». Cette marque a pu être renouvelée l'an passé grâce à nos actions et nos projets.

Pour conclure cette interview, je tiens à rappeler à toutes et tous notre engagement au quotidien à votre service. Nous continuons à protéger notre ville, à vous défendre et à vous représenter au sein de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et dans les différents syndicats où nous siégeons.



DES AMÉNAGEMENTS DURABLES POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Déjà initiés depuis de nombreuses années, la ville d'Épernon continue ses actions de développement durable, ses travaux favorisant un cadre plus vert et une préservation de son environnement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2023, les services municipaux ont ainsi lancé un plan de sobriété énergétique autour de l'éclairage public qui permet d'agir sur différents axes, afin d'en obtenir une gestion différenciée.

Le premier axe est technique. Il s'agit alors de changer les flux lumineux, leur température ou encore leur puissance. Au 1^{er} janvier 2023, le parc d'éclairage public était composé à 37.2% de leds. Fin 2024, nous aurons rénové 276 points lumineux de plus, pour avoir au total plus de 56% de leds.

Le second axe est temporel. Il s'agit là d'agir sur les durées de fonctionnement de l'éclairage public. Ainsi, depuis décembre 2022, 25 650m² de voiries municipales sont éteintes entre 00h30 et 4h. La réduction totale de la durée d'allumage par an est de 2 275h, passant de 4 100h à 1 825h.

Enfin, le dernier axe est spatial. L'adaptation des nouveaux luminaires en leds permet de réduire leur densité surfacique, ce qui abaissera la lumière projetée et permettra une réduction de la pollution lumineuse, puisque nous passerons de 51,27 lumens projetés par m² à 33,38Lm/m².

Fin 2024, après le travail réalisé sur ces axes, le gain en énergie sera de 57%, ce qui correspond à une réduction de 36 745 kwh par an.

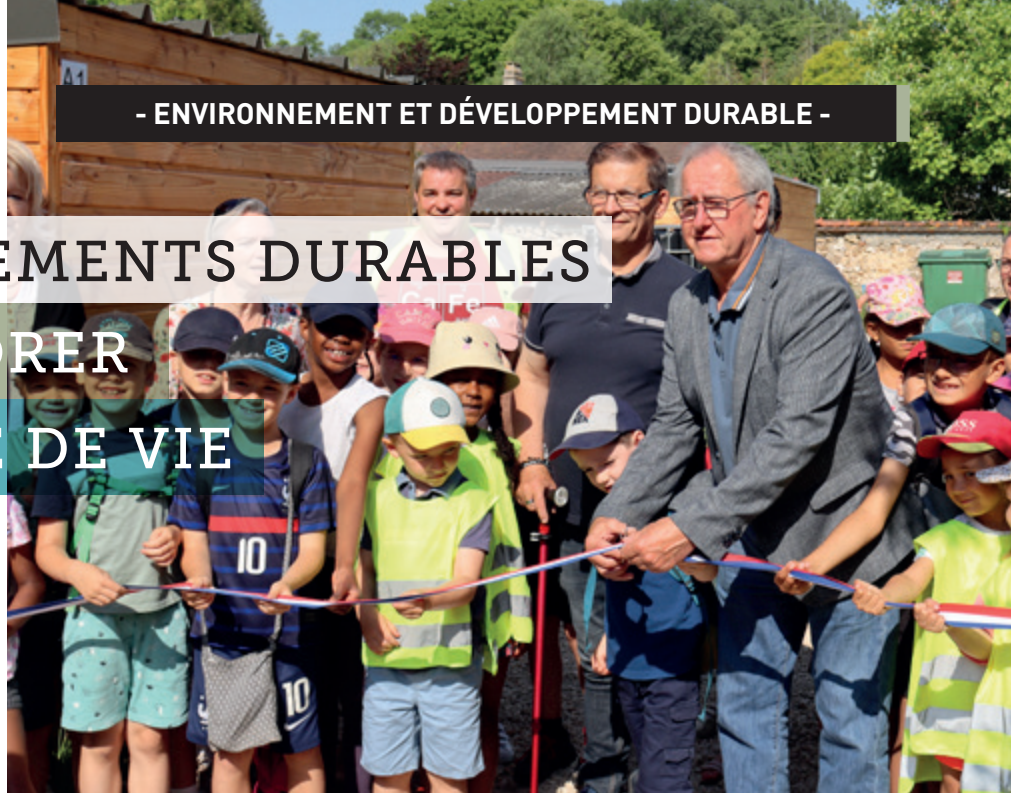
La gestion du parc d'éclairage municipal est un travail conséquent, qu'on ne peut faire évoluer du jour au lendemain. Toutefois, la ville d'Épernon continue l'action engagée pour aller vers des outils les plus efficaces possible.

JARDINS COMMUNAUX

Le 7 juin 2023, François Belhomme, maire d'Épernon, Armelle Théron-Caplain, adjointe en charge de l'urbanisme, Denis Durand, adjoint en charge des travaux, de l'environnement et du développement durable, et Simone Beulé, conseillère municipale déléguée, ont inauguré officiellement les nouvelles parcelles de jardins communaux disponibles dans les ruelles. Pour l'occasion, les locataires des parcelles déjà attribuées étaient conviés. Parmi eux, l'accueil de loisirs de l'école Louis Drouet et ses enfants de maternelle et d'élémentaire bénéficient d'un espace pour faire pousser légumes et fruits. En tout, ce sont 15 nouvelles parcelles qui ont été livrées viabilisées, défrichées, équipées de composteurs, d'abris pour entreposer les équipements et de récupérateurs d'eau de pluie. Ces parcelles sont louées à des Sparnoniens ne bénéficiant pas de terrain à leur domicile.

CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION D'EAU POUR FACILITER L'IRRIGATION MUNICIPALE

À l'automne dernier, un bassin de rétention d'eau sur le terrain du centre technique municipal a été finalisé. Celui-ci se remplira avec les eaux de pluies et permettra aux services municipaux d'irriguer les espaces verts et les plantations de la commune. Ce bassin est totalement étanche et peut accueillir 460m³ d'eau. Les besoins en arrosage du service es-



paces verts de la ville correspondent à 21m³ environ par semaine sur 3 ou 4 mois selon les années. Sur une année, cela correspond à environ 380m³ d'eau. L'ensemble de ses besoins municipaux seront alors pourvus.

Les services de secours et en particulier les pompiers, pourront également accéder à cette réserve en eau en cas de besoin exceptionnel.



ÉPERNON ET SES ÉLUS AU CŒUR DE LA CRÉATION DU LYCÉE

LYCÉE JOSEPHINE BAKER

La concrétisation d'un travail de longue haleine initié par les élus d'Épernon

Avant le redécoupage cantonal de 2014 (élections de 2015), Épernon appartenait au canton de Maintenon. En 1995, l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du canton permet à René Gallas, alors maire d'Épernon et conseiller général, de faire émerger l'idée d'un lycée pour notre territoire. Les maires qui se sont succédés dans notre commune ont ainsi œuvré sur l'ensemble de la circonscription, du département et de la région pour que ce projet puisse se réaliser.

En 2004, sous l'impulsion de Françoise Ramond, maire d'Épernon, la communauté de communes du Val-Drouette fait l'acquisition d'une parcelle de 47 282m²

aux Gravières de Vinerville afin d'y implanter de futurs équipements dont la gendarmerie, la caserne des pompiers et ... possiblement un futur lycée. L'histoire voudra qu'il faille racheter 8 140m² supplémentaires en 2018, une fois le projet validé par toutes les instances.

En 2015, les présidents de cinq communautés de communes des franges franciliennes (qui allaient dessiner à peu de choses près les actuelles Portes Euréliennes d'Ile-de-France) la Beauce Alnéloise, les Quatre Vallées, les Terrasses et Vallées de Maintenon, le Val Drouette et le Val de Voise, ont engagé une démarche auprès du rectorat et de la Région Centre-Val de Loire pour faire aboutir le projet d'un futur lycée sur le secteur. C'est alors sur proposition du président de la Région qu'une délibération, actant la construction d'un lycée sur le territoire des franges franciliennes, est votée le 25 novembre 2016.

Après des discussions sur l'emplacement final de l'établissement et les traditionnels appels à projets ou autres démarches administratives, la première pierre du lycée fut posée le 11 décembre 2021.

Un peu moins de deux ans sont passés, et ce sont désormais des centaines de lycéens qui peuvent profiter de ce lieu d'enseignement « du futur ». A vocation d'enseignement général, technique et technologique et post-bac, il présente une architecture moderne tout en respectant le paysage environnant. Il s'inscrit dans une démarche qui s'adapte aux besoins des élèves et des professeurs. Les élèves ont à leur disposition de nombreux espaces d'échanges et de bien-être. Les salles de classe sont modulables en fonction des besoins et les cours peuvent même être exportés à l'extérieur pour le grand bonheur des apprenants !



ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ENFANTS



CHACQUE ANNÉE, DES RÉCOMPENSES POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Traditionnellement, les élus de la ville remettent chaque mois de juin des récompenses aux élèves de CM2 qui se préparent à passer au collège. Depuis 2022, ce ne sont plus les fameux dictionnaires qui sont offerts par la municipalité, mais des livres encyclopédiques interactifs ainsi que de petits livres. Par exemple, en juin 2023, François Belhomme, maire de la ville et Béatrice Bonvin, première adjointe en charge des affaires scolaires, ont fait le tour des classes pour offrir aux futurs collégiens le livre encyclopédique « 1 000 choses à savoir », l'ouvrage pédagogique « Tous citoyens ! », le livre dont on devient le héros « Intrigues royales au château » et un dictionnaire français / anglais.

RESTAURATION SCOLAIRE LA CHASSE AU GASPILLAGE

Depuis la rentrée de septembre, pour débiter l'année scolaire sur de bons rails, les encadrants de la restauration scolaire primaire, notre prestataire Elier et les animateurs de la communauté de communes ont procédé à des journées « chasse anti-gaspillage ». Pour cela, deux journées de références ont servi de base au travail qui se poursuit tout au long de l'année. La première, a fait office de test : aucun enfant n'a été prévenu, et aucune prévention n'a été réalisée. Le

lendemain, les jeunes ont cette fois-ci été prévenus, et ont bénéficié d'un temps de prévention. Il leur a été demandé de faire attention, par exemple, à demander un petit peu moins au premier service, à ne prendre des morceaux de pains que « un par un », ...

Organisées dans les trois écoles de la ville, ces journées ont permis de diminuer la proportion de déchets alimentaires et surtout de baisser les restes dans les assiettes des enfants une fois les repas terminés. La sensibilisation effectuée par les encadrants se poursuit tout au long de l'année, permettant aux élèves d'adopter durablement les bonnes pratiques.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Béatrice Bonvin, première adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Notre mission est d'accompagner les familles et les enfants via des infrastructures et des services de qualité autour de l'offre pédagogique donnée par l'éducation nationale. Nous avons à cœur de permettre aux 658 enfants un cadre serein qui leur permettra d'évoluer dans nos écoles. L'arrivée du lycée sur le territoire est une chance pour nos jeunes. L'ensemble de la scolarité jusqu'au BAC peut désormais être faite à proximité immédiate du lieu de résidence des Sparnoniens. Chaque jour, nous veillons à ce que cette offre éducative soit la meilleure possible.

Venez rencontrer votre élue, Béatrice Bonvin, lors de ses permanences les mercredis de 10h à 12h.

LES PRAIRIALES : UNE SAISON EN APOTHÉOSE AVANT LES TRAVAUX

Alors que son hibernation avant un renouveau se présageait, la salle des Prairiales a accueilli un nombre record de spectacles affichant « complet » entre septembre 2022 et décembre 2023. Le cinéma, deuxième activité de la salle, présente également de très bons chiffres de fréquentation.

« Black Harmony Gospel Singers », « CÔsse noisette », « Boeing Boeing », « le Monde de Peter Pan », « Chers parents », « Reconditionnée » de Christelle Chollet, « Un séjour presque parfait » ou encore « Si c'était à refaire » et « Lady Agatha »... autant de rendez-vous de théâtre, de comédies, de comédies musicales et de spectacles qui ont affiché « complet » (ou à quelques billets près). De grands moments partagés, de fous-rires, de rêve, d'imagination et d'évasion passés dans l'écran des Prairiales. À l'heure où ses portes se sont fermées après 30 ans de bons et loyaux services, le bilan de fréquentation de la salle de spectacle municipale est très positif.

Cependant, si les chiffres sont bons, ce n'est pas le marqueur le plus important quand on parle des Prairiales. La politique culturelle de la ville d'Épernon rejaille sur le cadre de vie de chacun, sur l'éducation de nos enfants et rayonne sur un territoire bien au-delà de ses frontières. Depuis son inauguration en 1994, ce sont des dizaines, des centaines, des milliers de spectateurs, des plus jeunes (dès le plus bas âge pour des séances de cinéma

adaptées) aux plus expérimentés qui se sont installés dans les fameux fauteuils rouges pour bénéficier d'une échappée culturelle, parfois légère, parfois éducative.

Les élus qui se sont succédés, maires ou adjoints en charge de la culture ont toujours soutenu leurs programmeurs. Ces derniers proposent chaque saison des spectacles ouverts au public, des séances de cinéma pour petits et grands sans oublier des événements dédiés aux établissements scolaires.

Chaque année, les associations Sparnoniennes ne sont pas en reste. Elles bénéficient des salles de réunion et de la grande salle pour organiser leurs événements, internes ou externes ainsi que leurs assemblées générales par exemple. Alors que le rideau vient de se fermer pour quelques mois afin permettre à notre espace culturel de se préparer pour une deuxième vie, nul doute que bon nombre d'entre nous attendent déjà sa réouverture pour bénéficier à nouveau de ses services et de sa programmation unanimement reconnue.



CINÉMA

Le cinéma aux Prairiales, une programmation qui fait rêver petits et grands.

Depuis bientôt 30 ans, votre espace culturel accueille des séances de cinéma chaque semaine. Une réelle programmation est faite par l'équipe de la salle puisque tous les films projetés dans des cinémas classiques ne peuvent l'être ici, le nombre de séances étant limité. Des rendez-vous spéciaux pour les écoles sont proposés. Des films pour les tout-petits, avec un son adapté sont régulièrement diffusés. Des versions originales, avec sous-titres, font partie intégrante de la programmation. Les blockbusters et films très attendus par le public complètent ce panel cinématographique varié.

QUELQUES CHIFFRES :

+ de **250** séances par an
482 spectateurs pour le film d'animation « Paw Patrol : la super patrouille » en octobre 2023
504 lycéens pour une séance spéciale du film Elephant Man en décembre 2023
+ de **6 500** personnes au cinéma Les Prairiales entre septembre et décembre 2023
5€10 : c'est le tarif grand public pour voir un film



RÉHABILITATION DES PRAIRIALES LES TRAVAUX COMMENCENT DÉBUT 2024

Cela fait 30 ans que la salle a été inaugurée, en 1994 par Jacques Toubon, ministre de la culture de l'époque et par René Gallas, maire d'Épernon.

Au cours de ces trente années, les Prairiales ont fait rayonner notre ville. Il faut maintenant leur permettre de rayonner encore durant les trente prochaines années.

Des rénovations des systèmes énergétiques et thermiques permettront au bâtiment d'être mieux isolé et moins coûteux en énergie. Un ascenseur sera créé afin de permettre aux personnes à mobilité

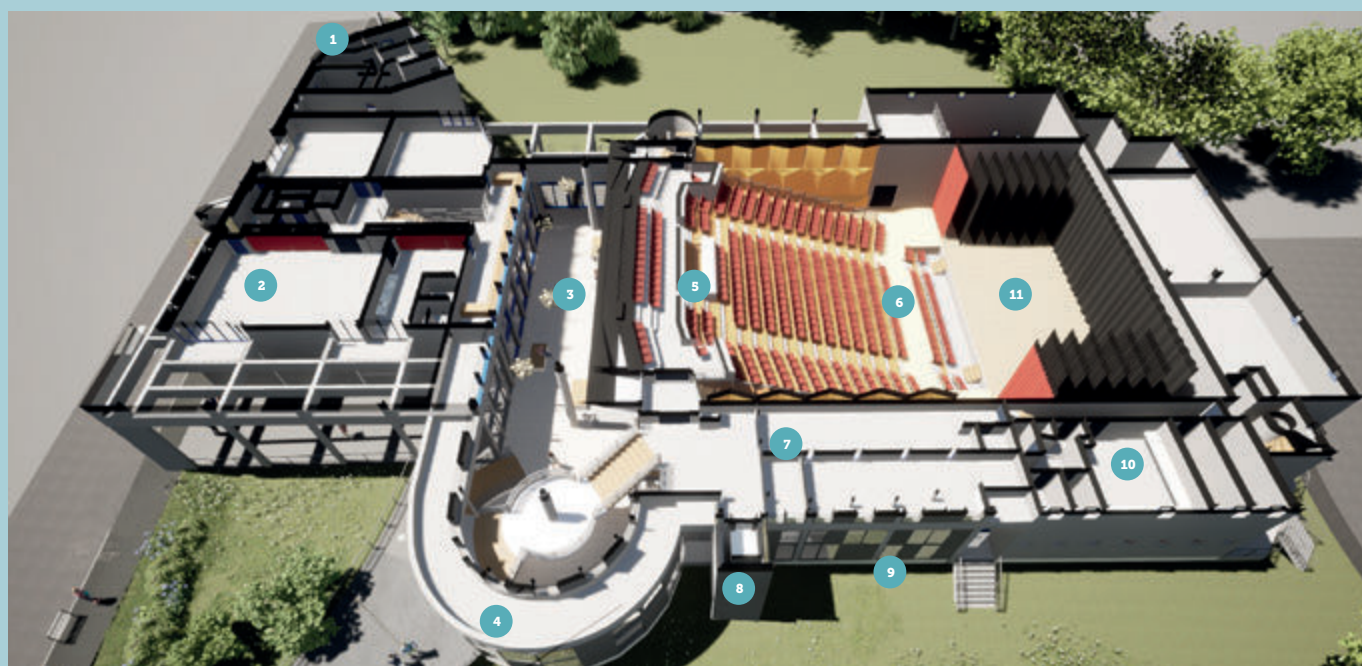
réduite d'accéder à la salle dans les meilleures conditions possibles. Les fauteuils, qui, comme la salle, ont pu assister à de nombreuses représentations depuis l'ouverture en 1994, seront changés.

Nous vous ferons découvrir au fur et à mesure l'avancée des travaux et le détail de ceux-ci.

Votre espace culturel est désormais fermé au public.

Vous pouvez vous tenir informés sur notre site internet www.ville-epernon.fr, sur notre page www.facebook.com/mairieEpernon et en vous inscrivant à notre newsletter.

Nos services culturels et de locations de salles continuent évidemment d'être à votre disposition, vous pouvez les joindre par mail : prairiales@prairiales.com et par téléphone au 02 37 18 59 20.



- 1 Création d'une billetterie et de bureaux administratifs accessibles de l'extérieur
- 2 Rénovation des salles associatives - création d'une salle de danse et d'un studio (pour des répétitions ou de petits spectacles)
- 3 Réfection du hall

- 4 Remplacement des menuiseries
- 5 Abaissement du niveau de la régie technique pour améliorer la visibilité des rangs supérieurs
- 6 Changement de l'ensemble des fauteuils
- 7 Agrandissement du foyer

- 8 Création d'un ascenseur
- 9 Isolation thermique des façades
- 10 Réfection à neuf dans l'ensemble de l'espace culturel du chauffage, de la ventilation et de l'électricité
- 11 Renouvellement du parc lumière par des leds



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Christine Habegger, adjointe au maire en charge de la vie culturelle

Les différents équipements culturels de notre ville sont le reflet de son dynamisme et font partie de notre cadre de vie si précieux. Les entretenir, leur permettre de perdurer et donner des moyens à ceux qui les font vivre au quotidien sont les grandes orientations qui animent notre action politique. Nous sommes heureux de lancer, enfin, les travaux qui permettront à notre espace culturel d'être encore longtemps le fer de lance de la culture à Épernon. C'est grâce à ce type de lieu et à sa programmation que notre territoire est riche. Cette richesse passe par la transmission de la culture, et par l'émancipation qu'elle procure. Nous assurons aux futures générations qu'elles peuvent compter sur nous pour leur offrir des services culturels de qualité.

TRANSMETTRE LA PASSION DE LA LECTURE, À TOUTES ET TOUS !

Depuis son inauguration le 9 mars 2019, la médiathèque, offre un panel très large d'ouvrages disponibles sur place ou à l'emprunt. En complément de ce service principal, de nombreuses actions, événements et interventions sont organisés et jalonnent la vie de La Pergola.

PRIX « HISTOIRES D'ADOS »

**Épernon est la ville
la plus dynamique
du département en
nombre de votes et
de participation !**

En 2023, le concours voyait 23 bibliothèques, 27 collèges et 5 librairies participer. Notre ville a totalisé 86 votants entre la médiathèque et le collège, contre 82 pour la ville de Chartres ou 10 pour Auneau Bleury-Saint-Symphorien ! Sur les 4 dernières années, pas moins de 200 élèves Sparnoniens ont pu rencontrer un auteur ou assister à une rencontre musicale dans le cadre de ce prix.

Si elle est ouverte au public 4 jours sur 7, à raison de 21h par semaine, la médiathèque est en effervescence même quand vous ne pouvez pas y accéder. Par exemple, les jeudis sont réservés à l'accueil des enfants des établissements scolaires du territoire.

Les classes sont accueillies par une bibliothécaire qui explique le fonctionnement de la médiathèque, lit des histoires sur un thème choisi avec l'enseignant et prête des documents à l'issue de ce temps de partage. En 2023, ce sont 2 964 enfants d'écoles maternelles ou primaires qui ont été reçus.

En plus des écoles, La Pergola accueille 4 fois par mois les tout-petits du Relais d'Assistantes Maternelles pour des lectures de livres ou de comptines. Cet accueil est complété par des déplacements d'une bibliothécaire bénévole 2 à 3 fois par mois à la crèche des Vergers. En tout, c'est une cinquantaine de séances annuelles orientées vers les tout-petits, avec une moyenne de 16 à 17 enfants par session. Les élèves du collège ne sont pas en reste des actions proposées par la mé-



diathèque. Chaque année, Épernon participe au prix « histoires d'ados » organisé par le conseil départemental. Les 6 livres sélectionnés sont présentés à toutes les classes du collège, avec la professeure documentaliste. Les collégiens pourront lire les ouvrages en question et leur donner une note.

Pour faire vivre le lieu, préparer toutes les animations, interventions et événements de La Pergola, les 3 agents et les 8 bénévoles de la médiathèque consacrent une partie de leur temps à un grand nombre de tâches « de l'ombre ». Par exemple, pour gérer les médias qui sont mis à votre disposition dans les rayons, il faut les choisir, les commander puis, à réception, les protéger en les recouvrant d'adhésif, les intégrer informatiquement au catalogue et les référencer ou encore les réparer quand ils en ont besoin.

Chaque jour, pour votre confort et que chacun puisse s'y retrouver, il faut trier et ranger pour que tout soit à sa place et que les ouvrages « donnent envie » d'être lus. Les bibliothécaires doivent également gérer les réservations et les retards de prêts, afin que chacun puisse bénéficier des ouvrages qu'il recherche. Régulièrement, il est nécessaire de faire du désenlèvement : trier les documents et retirer des rayons ceux qui sont trop anciens, non empruntés ou trop abîmés. Les livres re-

tirés mais encore en bon état sont revendus à très bas prix via une association, au profit d'associations reconnues d'utilité publique.

Enfin, la partie de gestion administrative, budgétaire, du planning des agents et des bénévoles est un rouage essentiel du quotidien de vos bibliothécaires. Tout est alors fait pour que vous soyez accueilli dans les meilleures conditions possibles, pour faire vivre ce lieu magnifique qu'est La Pergola, ouvert sur la ville et ses habitants.

LA PERGOLA EN CHIFFRES C'EST :

- 1 780 inscrits
- Plus de 53 000 prêts par an
- Plus de 15 000 documents en rayon
- Environ 1 000 nouveaux documents achetés par an
- Plus de 14 300 réservations traitées dans l'année
- 200 actions dans l'année dont 150 sur les temps de fermeture au public
- + de 6 000 personnes touchées par les actions culturelles

LE PRÉLUDE : FORMER LES MUSICIENS DE DEMAIN

Depuis sa création en 1978, l'école municipale de musique d'Épernon propose un enseignement artistique de qualité, pour des pratiques de loisirs ou à des fins de professionnalisation. Focus sur quatre jeunes élèves en voie de devenir musiciens professionnels.



Ils s'appellent Léandre Coccitto et Antoine Pillias, ils ont 10 et 12 ans et ont participé cette année au 16^{ème} concours national de trombone Antoine Courtois à Aix en Provence. Un « must » en la matière. Antoine étudie à l'école de musique depuis 6 ans. « J'ai commencé et j'ai toujours appris la musique ici. En plus du trombone, je travaille le chant lyrique. Je voudrais passer des concours pour intégrer la maîtrise de Radio France et plus tard jouer dans des opéras. L'opéra de Paris ou l'opéra du Capitole, cela me fait rêver... » Léandre a, comme son camarade, grandi dans une famille de musiciens. Il pratique tous les jours du piano et du trombone. Il se voit bien pianiste, même s'il a encore du temps pour voir venir. Du 20 au 22 octobre dernier, accompagnés par leur professeur Peggy Favoreau, Antoine et Léandre se sont rendus à Aix en Provence, pour participer au concours national de trombone Antoine Courtois. Antoine nous raconte : « c'était une super expérience : se produire en public, devant des initiés et rencontrer plein de très grands trombonistes. Et puis... on a représenté Épernon ! » En plus d'avoir participé, Antoine a eu le grand plaisir de voir son copain, Léandre, enchaîner les tours de la catégorie « prodige »... jusqu'à gagner la finale ! Ce dernier nous explique : « C'est ma professeure, Peggy, qui m'a proposé de m'inscrire au concours. Elle nous a accompagnés jusqu'à la fin – même si elle n'a eu les résultats que dans son train de retour. Elle était avec nous et nous a aidés à nous échauffer et à travailler pendant le concours. Au début du concours, on était

une trentaine dans la catégorie. Après les deux premiers tours, le jury m'a sélectionné avec 7 autres enfants, puis 3 pour la finale... Je suis très content d'être arrivé premier, j'ai gagné le trophée et plusieurs cadeaux ! » Au sujet de leur relation avec leur professeure, Antoine nous précise : « ça fait longtemps qu'on se connaît maintenant. C'est vraiment différent de l'école parce que Peggy nous suit. On a une relation privilégiée. »

A noter que Léandre est le seul gagnant du concours à étudier dans une école de musique, les autres provenant exclusivement de conservatoires de musique. Preuve, s'il en est besoin, de l'excellence de l'enseignement prodigué au Prélude.

Elles s'appellent Mila Mezache et Sélène-Ambre Huzar, elles ont toutes les deux la vingtaine et sont en phase de professionnalisation dans la musique. Sélène-Ambre vient d'obtenir son diplôme d'études musicales à Versailles et poursuit ses études à l'université de la Sorbonne en musicologie et au conservatoire à rayonnement régional de Versailles en piano et chant. Depuis trois ans, elle a choisi de suivre également des cours à l'école de musique d'Épernon. « Je suis particulièrement venue ici pour mon professeur de piano, M Lacombe. Je l'avais vu en concert, sa prestation m'a beaucoup touchée et j'ai tout de suite eu envie d'apprendre à ses côtés. Il me permet d'enrichir ma vision de la musique. » En passe de devenir une musicienne très complète, Sélène-Ambre souhaite « intégrer une grande école, comme le conservatoire national su-

périeur de Paris ou de Lyon ou pourquoi pas à l'étranger. Mon objectif est d'être artiste interprète, de piano. Je voudrais être accompagnatrice de chanteur ou bien évoluer dans un orchestre. »

Mila, elle, a quitté Épernon l'été dernier. Depuis la rentrée, elle a intégré le centre de formation des musiciens intervenants de l'université lumière de Lyon. « Cela fait plusieurs années que je sais que je veux travailler dans la musique. Lors d'un concert des jeunes archers d'Eure-et-Loir, en échangeant avec les professeurs présents, on m'a parlé du métier de musicien intervenant. Il s'agit d'être artiste pédagogue, de démocratiser la musique à tous les publics qui ne l'ont pas : dans les écoles élémentaires, maternelles, les prisons, des lieux culturels... ça m'a tout de suite parlé ! » Alors qu'elle a aujourd'hui 21 ans, Mila a évolué pendant 16 ans à l'école de musique d'Épernon. « Pour moi, c'est une vraie deuxième famille. J'ai grandi avec l'école, avec ses professeurs. Dès que j'ai confirmé mon projet professionnel et que je me suis inscrite au concours pour entrer au centre de formation de Lyon, on a vécu une vraie aventure humaine. Tout le monde, professeurs, directrice et autres élèves, m'a aidée à préparer les examens, à travailler les disciplines où je n'avais pas de cours comme le chant par exemple. Au final, même si j'étais triste de quitter Épernon, je suis heureuse car je vais pouvoir transmettre tout ce que j'ai appris à l'école de musique et partager de nouvelles émotions avec de nouveaux publics ».



CONSERVATOIRE DES MEULES ET PAVÉS : ACCUEILLANT ET BUCOLIQUE

Parmi les monuments remarquables de la ville d'Épernon, le conservatoire des meules et pavés a une place particulière. Cette ancienne bergerie a été implantée par Mme Kelsen, épouse du directeur du grand magasin Le Bon Marché. A cette bergerie, elle a ajouté une rotonde, pavillon de Normandie de l'exposition universelle de 1900. La bergerie faisait partie de la ferme modèle voulue par Mme Kelsen.

C'est la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Chartres et l'implantation de la gare en 1849 qui vont faciliter l'arrivée des Parisiens à Épernon mais aussi l'export des meules et des pavés de grès aux quatre coins de la planète.

En 2023, pour mieux témoigner de cette expansion, deux salles du conservatoire ont été totalement remodelées ; la première consacrée aux meules et à la pierre meulière ; la seconde aux pavés de grès et à l'exploitation des carrières. Dans cette deuxième salle, est présentée une maquette de la gare d'Épernon (1880), pivot du développement de la ville.

C'est à l'occasion de la fête du pain au mois de mai, que les visiteurs ont pu déguster le pain de nos boulangers bénévoles et admirer les nouvelles maquettes de moulins.

L'exposition temporaire a été consacrée aux exploits des aviatrices du début du XXème siècle. L'énergie et le courage de ces femmes en ont impressionné plus d'un.

Les neuf visites guidées de la ville par Annick Delorme, conférencière, ont attiré entre 10 et 45 visiteurs par visite. En été, le site du conservatoire est particulièrement bucolique et frais. Un lieu idéal pour accueillir quatre concerts et de très nombreux auditeurs.

L'année 2024 se prépare dans le même esprit, elle mêlera surprises et nouveautés.

ACTION SOCIALE ET ÂÎNÉS

Après des dernières années particulières avec la Covid et la guerre soudaine en Ukraine, nos services et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont retrouvé une activité plus «classique» en 2023. Le lien avec nos aînés, même s'il n'avait pas disparu, a pu se renforcer.

Sur son volet de lutte contre la précarité, les situations que doit gérer le CCAS et votre élue aux questions sociales sont toujours marquantes. Elles font souvent suite à de graves problèmes personnels ou familiaux. Régulièrement, nos services font le lien entre des personnes en difficulté et des services sociaux, des bailleurs, des entreprises. Le CCAS facilite les relations et permet la résolution de conflits ou peut intervenir dans des situations d'urgence. Son rôle est principalement l'accompagnement mais il s'assure également que les choses évoluent dans le bon sens.

Le CCAS s'assure aussi de maintenir des activités régulières et du lien pour nos aînés. Il organise ainsi plusieurs animations dans l'année et se tient disponible au besoin de chacun. Pour les fêtes de décembre, le CCAS travaille avec l'Abriado, centre d'animation d'accueil d'adolescents géré par la communauté de communes pour distribuer des colis cadeaux pour nos séniors. Un lien intergénérationnel se crée alors pour le plaisir de tous.



LE MOT DE VOS ÉLUES

• **Patricia Eveno, adjointe au maire en charge de l'action sociale, du logement et des manifestations patriotiques**



• **Simone Beulé, conseillère municipale déléguée en charge des fêtes, des cérémonies et des séniors**

Les échanges entre jeunes et aînés que nous avons vécus cette année lors de la semaine bleue ou lors de la distribution des colis de fin d'année représentent bien la proximité et le lien que nous souhaitons favoriser entre tous. Nous remercions chacun pour ces moments privilégiés. Nous tenons également à souligner les élans de solidarité que nous voyons avec les crises successives. Ils nous rassurent quant au devenir de notre territoire.

LES ÉVÈNEMENTS DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS PONCTUENT L'ANNÉE

Tous les acteurs de notre ville se relaient pour vous faire vivre de nombreux événements, de tout type, toute l'année. Il y en a pour toutes et tous, de tous les âges et dans tous les domaines.

Musique en ville, les festivités du 14 juillet, la Saint-Fiacre ou encore le marché de Noël font partie des grands événements organisés par les services municipaux et les élus de la ville répartis dans le temps. En 2023, vous avez encore été très

nombreux à fréquenter ces temps forts de la vie municipale.

Parmi les nouveautés, un appel à candidature a été lancé pour permettre à plusieurs groupes de se produire sur la scène installée au kiosque pour la fête

de la musique. À l'occasion de la Saint-Fiacre et des journées européennes du Patrimoine, une exposition proposée par l'association Cap cerfs-volants a été accueillie aux Pressoirs.



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Eric Roynel, conseiller municipal délégué à l'animation de la ville, à la vie associative et aux Petites Cités de Caractère

Chaque semaine et chaque week-end de l'année sont ponctués par des événements organisés sur le territoire communal par nos services municipaux ou par les associations de la ville. C'est une richesse que notre équipe municipale a à cœur de défendre, de préserver et d'encourager. Vous êtes toujours plus nombreux à fréquenter les temps forts, grandes manifestations ou petits événements qui jalonnent le calendrier. Nous vous en remercions. A chaque instant nous soutenons les associations et les bénévoles qui les font vivre dans leurs démarches et leurs actions. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une d'entre elles pour, vous aussi, devenir acteur de votre ville.

Notre cadre de vie, le bien vivre Épervan passe par ce dynamisme, par l'engagement du monde associatif, qui nous permettent de nous retrouver autour d'événements où petits et grands partagent de bons moments.

AMÉLIORER LES ESPACES PUBLICS



RUES BOURGEOISE & DU GÉNÉRAL LECLERC & PARKING DU RAMPONNEAU

Début 2023, les travaux de ces artères principales de la ville ont été totalement terminés. Le parking et les deux rues font désormais la fierté des riverains. La ville d'Épernon et ses élus ont même reçu le trophée « Victoire des Travaux Publics

de l'investissement local 2023 » dans le cadre de l'évènement « Place des Travaux Publics », organisé par la fédération régionale des Travaux Publics de la région Centre-Val de Loire. Ce prix vient récompenser à la fois la réalisation technique (sans fermer totalement la circulation sur la globalité des travaux) et la qualité de l'ouvrage avec les matériaux utilisés et ses qualités environnementales (espaces verts et ruissellement des eaux sur le parking du Ramponneau par exemple).

RÉFECTION D'UN MUR DU PARKING DES DUCS

Un mur de soutènement attendant au parking des Ducs et mitoyen avec un administré menaçait de s'effondrer. Séparatif entre les 2 parcelles, il a été refait en béton banché et avec un empiècement, ce qui a permis de conserver le style si caractéristique du cœur de nos ruelles.



CHANGEMENT D'UNE VANNE DE GAZ

En juillet dernier, les équipes de GRDF et ses prestataires sont intervenus au croisement de la rue du Prieuré Saint-Thomas, de la route de Nogent-le-Roi, de la route de Cady et de la rue du Général Leclerc. Une vanne d'une des artères principales d'approvisionnement en gaz de la ville devait être changée car risquait de ne plus être fonctionnelle en cas de problème. Pour pouvoir effectuer ces travaux, un trou de 7m par 9m était nécessaire. Ces travaux ont donc été réalisés pendant les vacances scolaires afin de ne pas empêcher le passage des bus scolaires. Alors que trois semaines de travaux étaient prévues, les conditions ont permis la réalisation de ce chantier en seulement deux semaines.





UN PASSAGE POUR PIÉTONS DYNAMIQUE POUR SÉCURISER LES ABORDS DE L'ÉCOLE LOUIS DROUET

A l'occasion des grandes vacances 2023, la ville d'Épernon a continué d'investir pour la sécurité de tous et en particulier de nos écoliers.

Ainsi, sur la rue nouvelle du Sycomore, à proximité immédiate du groupe scolaire Louis Drouet, la ville a installé un passage pour piétons dynamique. Lorsqu'un piéton appuie sur le bouton avant de traverser, des signaux clignotants indiquent la présence du passage pour piétons, incitant ainsi les véhicules à s'arrêter plus promptement.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE ALFRED MANCEAU

Depuis plusieurs années, la ville d'Épernon réalise sur chaque exercice l'enfouissement de réseaux sur une rue. Depuis le début du mandat, la route de Boulard, la rue du Général Leclerc, la route de Nogent-le-Roi et maintenant la rue Alfred Manceau ont ainsi vu disparaître les fils aériens. Les réseaux basse et haute tensions ont été enterrés, les poteaux en béton ont été démontés et l'éclairage public a été réinstallé sur de nouvelles structures et sont désormais totalement en leds.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vous réalisez des travaux ? Déménagez ? Vous faites livrer du bois ?

Vous pouvez faire une demande d'occupation du domaine public aux services municipaux. Pour cela, connectez vous sur notre site www.ville-epernon.fr dans la rubrique «au quotidien». Vous y trouverez le formulaire en ligne à compléter pour votre demande. Ainsi, après vérifications des services de la ville, vous pourrez être autorisé à mettre en place un échafaudage sur le trottoir, à occuper des places de stationnement pour votre camion de déménagement ou à empiéter sur la voirie.

Attention, la démarche doit être réalisée au moins dix jours avant la date de début de l'occupation du domaine public.



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Denis Durand, adjoint au maire en charge des travaux, de l'environnement et du développement durable

En octobre dernier, nous avons reçu le trophée « Victoire des Travaux Publics de l'investissement local 2023 ». C'est une grande fierté. Ce prix est une reconnaissance de la qualité des travaux publics que nous avons réalisés ces dernières années sur notre commune. Nous allons continuer à travailler qualitativement pour notre territoire. Les travaux du bassin réalisés au centre technique municipal matérialisent par ailleurs notre politique de développement durable et d'environnement, et nous permettront de maintenir un cadre de vie agréable pour tous, grâce au fleurissement de la ville, même en cas de canicule. Je me permets de vous rappeler que la qualité des espaces de vie communs est l'affaire de chacun. Nous nous devons d'être respectueux de la propreté publique.

Venez rencontrer votre élu, Denis Durand, lors de ses permanences les jeudis de 10h à 12h.

PROCHES DE VOUS, AU QUOTIDIEN

Au plus proche des citoyens et des habitants, les affaires générales adaptent leur fonctionnement pour permettre l'efficacité du service public. En 2024, un nouveau bureau de vote pour la ville.

Mis en place au printemps 2023, notre service de prise de rendez-vous en ligne pour les titres sécurisés (Carte Nationale d'Identité et passeports) est plébiscité. A son ouverture en avril, il fallait compter quasiment quatre mois d'attente pour obtenir un rendez-vous. Désormais, des créneaux sont disponibles en moins d'un mois. Lorsqu'un rendez-vous est annulé, il est automatiquement reproposé aux personnes qui se sont positionnées en liste d'attente. Ainsi, la fluidité et l'efficacité du service sont maximales. Qui-conque souhaitant faire ou refaire un titre

(ou plusieurs) doit désormais effectuer une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr. Une fois celle-ci réalisée, le rendez-vous en mairie peut être planifié sur notre site internet ou sur notre application mobile. En cas d'empêchement, nous vous remercions de préciser sur notre module que vous libérez le créneau afin que quelqu'un d'autre puisse en bénéficier.

En 2024, avec le nouveau quartier de Savonnière et les nouveaux habitants de la ville, il nous sera désormais nécessaire d'ouvrir un quatrième bureau de

vote sur Épernon. Celui-ci prendra place dans l'école de la Billardière. De nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées quelques semaines avant les élections européennes qui se tiendront le 9 juin 2024. Les inscriptions ou modifications d'informations sur les listes électorales sont possibles avant le vendredi 3 mai 2024, dernier délai. Vous pouvez d'ores et déjà réaliser ces formalités. Le redécoupage des zones électorales vous sera communiqué au printemps et votre carte électorale vous précisera le bureau dont vous dépendrez.

RESSOURCES HUMAINES

DÉCOUVREZ LE NOMBRE D'AGENTS PAR SERVICE DE LA VILLE :

Police municipale 3,5

Espace culturel Les Prairiales 6

Médiathèque La Pergola 3

École de musique Le Prélude 13,5

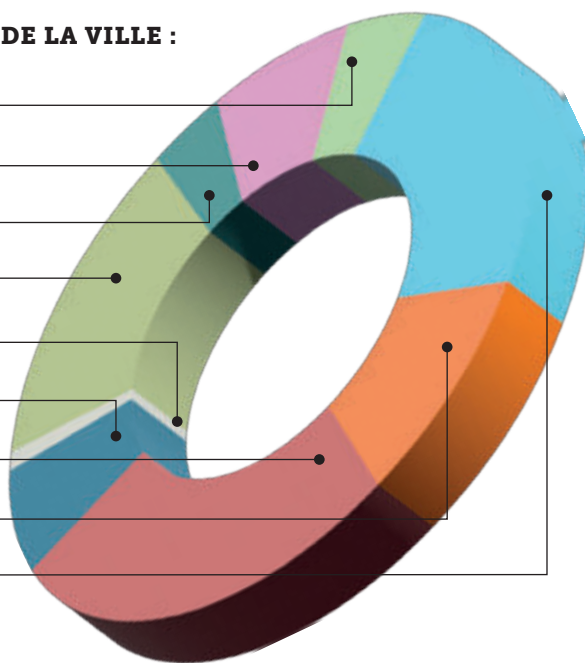
Sport 1

Complexe sportif Le Closelet 4

Services techniques 18

Personnel des écoles 8

Personnel mairie 13



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Armelle Théron-Caplain, adjointe au maire en charge du personnel

Pour chacun de nos agents, nous souhaitons poursuivre un développement personnalisé de leurs compétences afin d'augmenter l'efficacité du service public de proximité.

Avant la date butoir réglementaire de 2025, nous avons mis en œuvre la protection sociale complémentaire (Santé et prévoyance) avec des prestations en hausse et un gain de pouvoir d'achat.

Après l'investissement et l'optimisation du matériel informatique avec la possibilité du télétravail, la mise en place des nouveaux logiciels métiers et la formation adaptée, nous avons finalisé le règlement intérieur de la collectivité fixant les droits et les devoirs de chaque agent. Nous restons à votre écoute et à vos côtés au quotidien.

GARANTIR À TOUS UNE VILLE SÉCURISÉE

Pour maintenir le cadre de vie si agréable de notre cité Sparnonienne, le bon ordre, la salubrité publique, la tranquillité et la sécurité sont des priorités. C'est avec ces objectifs que la police municipale d'Épernon vise à rassurer les habitants, à diminuer les incivilités par des actions de prévention et de dissuasion.

En 2023, notre police municipale a vu ses moyens et outils de travail renforcés. Chaque agent dispose d'un équipement adapté et fonctionnel, à savoir des caméras piétons afin d'enregistrer ses interventions et d'apaiser certaines situations critiques en cas de discussion litigieuse. Des pistolets à impulsion électrique permettent d'apporter une riposte adaptée en cas de nécessité absolue pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Des formations obligatoires et complémentaires sont réalisées par les agents tout au long de l'année pour leur permettre une utilisation pertinente de ces outils.

Pour veiller à la tranquillité publique, la ville d'Épernon a élargi cette année son parc de vidéo surveillance, passant à 36 caméras dispatchées dans toute la ville. Ces systèmes de protection permettent de repérer des situations dangereuses ou illégales. Les images sont également particulièrement utiles à la gendarmerie pour permettre les poursuites judiciaires.

Côté administratif, la police municipale est désormais renforcée par la présence d'un agent administratif trois jours par semaine, les lundis, mercredis et vendredis. En cas de besoin, vous pouvez donc venir directement au poste de police municipale ces jours-là de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h30. Nos agents de police peuvent désormais se concentrer sur leurs missions de prévention, assurer le bon ordre, la salubrité publique, la tranquillité et la sécurité.

Autre changement fonctionnel et impactant pour les usagers de la ville : du stationnement aux abords du marché hebdomadaire du samedi a été créé en mettant l'avenue



de la Prairie en sens unique. Les véhicules ne peuvent désormais circuler que dans le sens Maintenon -> Rambouillet. Ainsi, plus aucune voiture ne stationne sur les trot-

toirs, ceux-ci ont retrouvé leur destination d'origine et les piétons peuvent se déplacer en toute sécurité.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Christine Habegger, adjointe au maire en charge de la police municipale et de la gestion du domaine public

Si la mise en place d'une police municipale n'est pas une obligation, notre équipe municipale tient à maintenir ce service au public permettant de garantir un cadre de vie sécurisé et agréable. Les directives qui sont données à nos agents sont avant tout orientées vers la prévention, l'information et la dissuasion. Les outils de répression sont utilisés lorsque les situations l'exigent et constituent des ripostes adaptées aux événements et actes commis. Les outils et équipements fournis sont adaptés et fonctionnels, ils permettent aux policiers de remplir leurs fonctions 365 jours par an.



**ACHAT/VENTE
LOCATION
GÉRANCE**

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

2, place Aristide Briand • 28230 Épernon

02 37 83 50 60

agence@ageimmobilier.com

www.ageimmobilier.com 

GARAGE DUCHÉ

à votre service depuis 1946



TOUTES MARQUES

**Vente véhicules neufs et occasions
Entretien toutes marques
voitures, VUL, Poids Lourds,
TP et Camping-Cars**

**10, Route de Gallardon
28231 Épernon / Hanches
Tél. 02.37.83.61.10
accueil-garageduche@orange.fr**

**INTER
LOCATION**
MATÉRIEL BATIMENT TP & INDUSTRIE

**Certifié
ISO 9001**

**PARC de
3000 machines**

**>>>> Réservez votre
matériel en ligne**
interlocation-matériels.com

**PARTICULIER
PROFESSIONNEL**



Épernon - 02.37.18.01.02 110 Av. de L'Europe



**FRANCE
PARE-BRISE**
une marque de Saint Gobain

INTERVENTION SUR TOUS TYPES DE VÉHICULES

01 30 41 80 31

14 rue Pierre Métairie - ZA du Bel Air 78120 RAMBOUILLET



CERIB
Expertise concrète

Centre Technique Industriel présent depuis plus de 50 ans à Épernon, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton accompagne l'industrie des produits en béton et le secteur du BTP pour un aménagement des territoires durable et respectueux de l'environnement. Le Cerib contribue aux solutions innovantes pour le présent et le futur de la construction et de la sécurité des biens et des personnes.

Il propose de nombreuses offres d'emploi dans tous les domaines scientifique, technique et administratif, et accueille chaque année des stagiaires du collège au doctorat.

 1 rue des Longs Réages - 28230 Épernon  cerib@cerib.com  www.cerib.com



À VOS CÔTÉS POUR FAIRE VIVRE NOTRE TERRITOIRE

La ville d'Épernon n'échappe pas au contexte économique vécu par chacun d'entre vous. Avec les crises successives, d'abord sanitaire puis géopolitique et économique, le pouvoir d'achat des ménages a été amoindri en 2023. Les collectivités et administrations publiques comme notre ville voient également les tarifs des fluides et autres énergies (par exemple) monter en flèche. Les augmentations sont spectaculaires.

Si le fonctionnement de la ville ne doit pas être revu de fond en comble, nous devons aujourd'hui ajuster nos pratiques. Par exemple, c'est dans cette démarche que l'extinction nocturne de l'éclairage public est désormais mise en place.

Tout en maintenant des évolutions structurantes et des travaux nécessaires au futur de notre territoire, nos investissements sont redirigés en priorité sur des réfections d'équipement public qui permettront de faire des économies d'énergies dans les prochaines années.

Quels sont les différents temps de la gestion budgétaire d'une ville ?

Le plan financier d'une collectivité suit un cycle annuel. L'année en cours est impactée par le résultat de l'année précédente et impactera l'année suivante.

L'exercice budgétaire, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, est ponctué par trois étapes clefs :

- Le budget primitif (BP) est le plan de dépenses et de recettes établi par la municipalité et ses élus en début d'année, pour

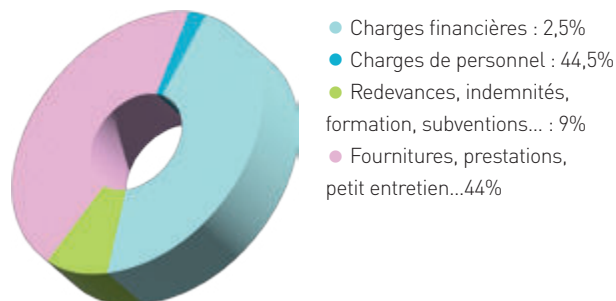
prévoir l'année à venir. Il est voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année en question.

- Un budget supplémentaire (BS) peut être voté en cours d'exercice. Il permet d'ajuster son budget à de nouveaux paramètres, à des événements imprévus ou à des besoins nouveaux.

- Le compte administratif (CA) est établi à la fin de l'exercice financier pour valider les dépenses réelles et les recettes effectives de l'année écoulée (vote jusqu'au 30 juin 2024 pour le CA 2023).

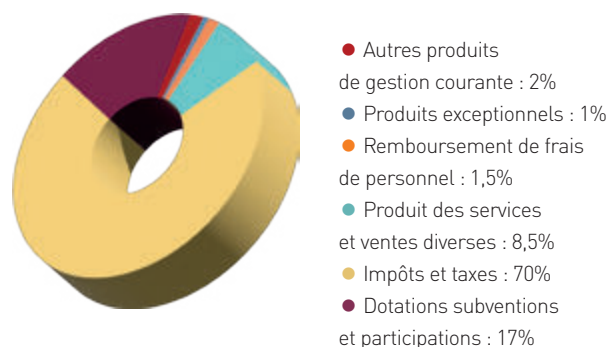
DÉPENSES RÉALISÉES

Au 30 novembre 2023



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Au 30 novembre 2023



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Jacques Gay, adjoint au maire en charge des finances

Alors que depuis de nombreuses années la municipalité votait son budget en mars ou en avril, après avoir eu l'ensemble des données de l'année passée, nous optons désormais pour un choix stratégique différent. Nous allons voter le budget 2024 plus tôt dans l'année, et nous prévoyons un budget supplémentaire en cours d'année. Celui-ci nous permettra de faire des ajustements, parfois nécessaires, mais surtout au plus près de nos dépenses et recettes réelles. Ainsi, nous serons encore plus réactifs face aux évolutions de la société, aux besoins de notre ville et de nos administrés.

Quelques éléments réalisés en 2023 :

- 77 998,08 € - réalisation d'un bassin de rétention d'eau
- 187 167,53 € - enfouissement des réseaux et réfection de la voirie rue Alfred Manseau
- 332 304 € - maîtrise d'œuvre avant travaux des Prairiales
- 241 616,40 € - rénovation de l'éclairage public
- 378 949,20 € - changement des menuiseries de l'hôtel de ville
- 124 068,67 € - réfection d'un mur au parking des Ducs

Budget 2023 (chiffres issus du budget supplémentaire) :

- 9 120 681,22 € Fonctionnement
- 4 508 059 € Investissement

LA VILLE EN SOUTIEN CONSTANT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Avec son complexe sportif « Le Closelet », son espace sportif « Les Grands Moulins », les terrains de tennis et des archers aux Bouleaux, ainsi que ses espaces ouverts à tous (parcours santé, terrain d'aventure ou encore terrains de pétanque), la ville d'Épernon regorge d'équipements permettant la pratique du sport.

Que ce soit au quotidien, en loisirs ou en compétition, de nombreux sportifs trouvent leur bonheur au sein de nos infrastructures. Sparnoniens ou habitants des communes alentours bénéficient d'équipements appartenant à la municipalité d'Épernon. Comme pour les écoles mises à disposition de l'éducation nationale par exemple, les aménagements sportifs communaux sont entretenus,

équipés et bénéficient des fluides et énergies fournis par la collectivité. Des agents communaux sont en charge de veiller au bon fonctionnement des équipements utilisés par les associations et clubs qui encadrent la pratique du sport.

Au premier rang de celles-ci, l'Amicale d'Épernon compte pratiquement 3 000 adhérents, en faisant l'une des plus importantes association sportive du départ-

tement. Chacune des 20 sections, leurs représentants, avec en premier lieu le président, sont en contact permanent avec les services municipaux, l'adjoint au sport, et le maire de la ville. Cette synergie du quotidien permet à tous de pratiquer une multitude d'activités sportives, et participe au cadre de vie idéal de notre ville.



Passage du tour d'Eure-et-Loir le 11 juin 2023 par Épernon



Départ du 43ème prix cycliste de la ville d'Épernon le 12 mars 2023



L'équipe de handball Sparnonienne en finale de la coupe de France régionale à Bercy le 10 juin 2023



Judo : entraînement de judo au dojo des Grands-Moulins en présence d'une délégation de judokas japonais de l'université de Tenri (près d'Osaka)



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Jean-Paul Marchand, adjoint au maire en charge du sport

Chaque jour, nous mettons tout en œuvre pour être aux côtés de ceux qui permettent le développement du sport sur notre territoire. Nous avons une pensée particulière pour les bénévoles et les encadrants sportifs qui accompagnent chaque jour nos jeunes et nos équipes dans la pratique sportive. C'est grâce à ces actions que nous pouvons offrir à tous des moments d'évasion, de partage et de cohésion, temps si importants du bien vivre ensemble.



Accueil de l'entraînement de l'équipe nationale d'Allemagne U18 avant leur match contre l'équipe de France en mars 2023



Création d'une activité tennis santé pour favoriser une pratique du sport et la création de lien social pour des publics qui n'en ont pas l'habitude

2022-2023,

Sortis de la pandémie COVID, nos bénévoles ont montré leur force de résilience pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Mais on peut constater parmi eux, une certaine fatigue, il leur faut répondre aux exigences des adhérents, surtout des parents, en plus d'être enfoncés dans des règles administratives fédérales de plus en plus contraignantes. Sans parler de subir un étouffement financier qui va s'aggraver à l'avenir.

Nous avons assuré le retour progressif de nos adhérents. Le rebond souhaité l'an passé n'a été que partiel, l'effectif global 2022-2023 est de 2 893 - plus 324 par rapport à la saison passée - mais toujours en retard - moins 5,1% - par rapport à 2019-20 (3 056) la saison de référence avant COVID, et cela malgré le "pass'sport" nouvelle aide de l'État en faveur des jeunes sportifs. 3 sections sont en croissance, 5 ont un effectif pratiquement équivalent et 12 sont toujours marquées par une baisse. Retard, pour diverses raisons, sont-elles encore sous influence COVID ? Orientées vers d'autres sports individuels sans contraintes, ou autres activités (musique, lecture, famille).

Les directives fédérales et de l'Agence Nationale du Sport poussent les clubs à se diriger vers une activité supplémentaire "sport santé". Pour limiter une concurrence, qui aurait une conséquence financière destructrice pour les sections, en tant que club omnisport, le bureau souhaite que seules 3 à 4 sections s'y affilient. Le tennis a démarré un programme pour 2024. J'engage toutes les personnes ayant une pathologie longue et souhaitant une activité physique adaptée à se rapprocher de l'Amicale pour s'orienter vers une activité correspondant à leurs besoins.

Pour terminer le bilan, cette saison a été marquée par la formi-



dable performance de l'équipe de handball, évènement significatif de cette saison, finaliste de la coupe de France à Bercy, eh oui ! En matière de formation diplômante, les 3 apprentis ont réussi leurs brevet d'État. Nous continuons cette saison en accueillant deux apprentis, et 2 services civiques de 8 mois.

En ce qui concerne l'opération "terre de jeux", devant le peu d'engagement extérieur, l'Amicale avec l'ensemble de ses sections a décidé un évènement "portes ouvertes" général les 29 et 30 juin 2024.

Je terminerai en remerciant tous les bénévoles qui assurent avec dévouement le fonctionnement de notre association. Je remercie la municipalité, élus et employés qui nous accompagnent dans notre tâche, sans oublier nos sponsors qui, par leur générosité, permettent à l'Amicale d'assurer l'équilibre du budget. L'aide de tous permet à l'Amicale de proposer une offre sportive complète et adaptée pour répondre aux besoins de la population du territoire.

Le président
B.Grelet
Amicale.epernon@wanadoo.fr

Cette fin de saison 22-23 a été marquée par la disparition brutale d'Alexandre Audouard. Nous avons une pensée pour sa famille, ses proches et tous les amicalistes qui appréciaient l'aptitude de "Boulette" à fédérer autour de lui par sa bonne humeur et sa volonté d'aider.

ŒUVRER AU QUOTIDIEN POUR POUR UNE RÉOUVERTURE DE L'ESPACE PUBLIC



Depuis le 4 janvier 2020, avec l'affaissement de la chaussée rue Louis Drouet et le risque d'effondrement de l'immeuble adjacent, la ville et les élus d'Épernon œuvrent pour une réouverture de la rue.

Dès l'expertise réalisée aux premiers jours, le maire a pris un arrêté de péril imminent face au risque d'effondrement complet du bâtiment.

Bien qu'il s'agisse d'un bien privé, la nécessité de sécurité publique a prédominé. C'est ainsi que la ville a lancé, à ses frais, les études de structures, d'expertise et la mise en place de buttons pour soutenir l'édifice, la sécurisation de l'espace public relevant de la compétence du maire. En aucun cas et à aucun moment la municipalité ne peut orienter la décision du propriétaire sur le devenir du bien.

Toutefois, depuis le premier jour, tous les élus sont mobilisés pour accompagner les différents acteurs et trouver une issue favorable pour tous et dans les meilleurs délais.

Après les démarches soutenues par la ville, c'est en février 2021 que l'état de catastrophe naturelle a été reconnu. Des

mouvements d'eau en sous-sol ayant entraîné la cavité ont ainsi été identifiés par les expertises réalisées.

À l'issue de ces études, plusieurs projets ont été envisagés. Dans un environnement contraint, réglementé par la proximité des monuments classés, dans le cadre de l'Aire de Valorisation du Patrimoine et avec le contexte des difficultés techniques mis à jour, le travail des architectes et porteurs de projets n'est pas simple. Bien que le temps puisse paraître interminable, il est aisé de comprendre que les choses ne peuvent se décanter rapidement.

En 2023, un accord a finalement été trouvé entre le propriétaire du bien et un promoteur immobilier. Après destruction du bâtiment existant, 13 nouveaux logements seront créés. Le permis de construire a d'ores et déjà été accordé, mais le démarrage des travaux est conditionné à la vente de 40% des logements. À ce jour, les futurs appartements sont en vente, mais la conjoncture n'est pas favorable à la rapidité des transactions immobilières.



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Emmanuel Sauter,
conseiller municipal
délégué au
projet centre-ville
et aux commerces

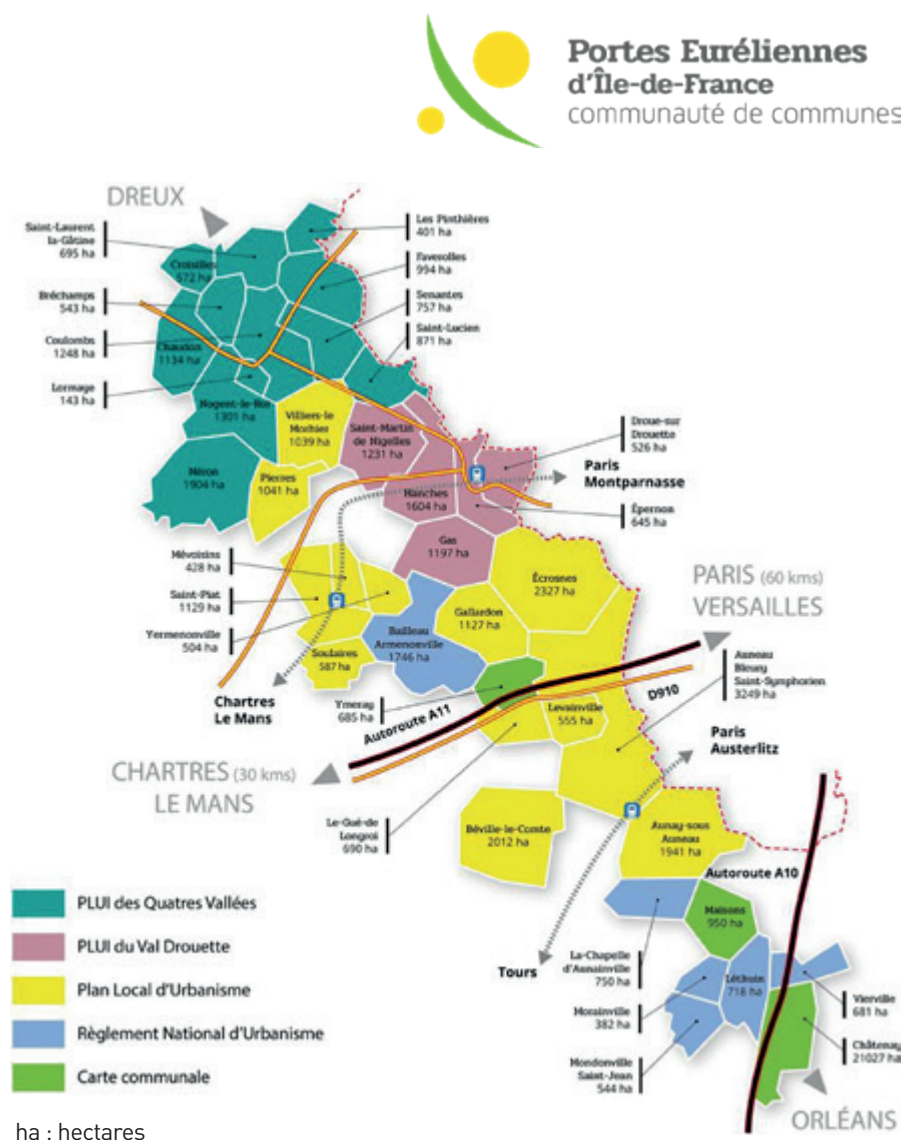
Depuis le premier jour, nous sommes aux côtés de tous dans ce dossier. Aux côtés des habitants de l'immeuble et des riverains, pour garantir leur sécurité avant tout. Aux côtés des usagers du cœur de ville : nous avons décalé notre projet pour la place Aristide Briand, pour en faire un lieu de vie, car il est inconcevable de fermer totalement notre centre-ville. Aux côtés des commerçants, quoi qu'on en dise, pour faire vivre notre bourg-centre, favoriser la présence de leur clientèle via des événements par exemple, ou via nos dons de « Fédébon » aux aînés de la ville. Aux côtés du propriétaire enfin, pour l'accompagner dans les lourdes démarches auprès des assurances, des architectes et autres institutions. Soyez assurés que nous œuvrons chaque jour pour trouver une issue favorable et la plus rapide possible à ce dossier. Dans certaines autres villes, on a pu voir ce genre de situation durer plus de 10 ans... nous faisons tout pour que le cœur d'Épernon puisse continuer à vivre au quotidien.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) POUR PLUS DE COHÉSION ENTRE NOS COMMUNES

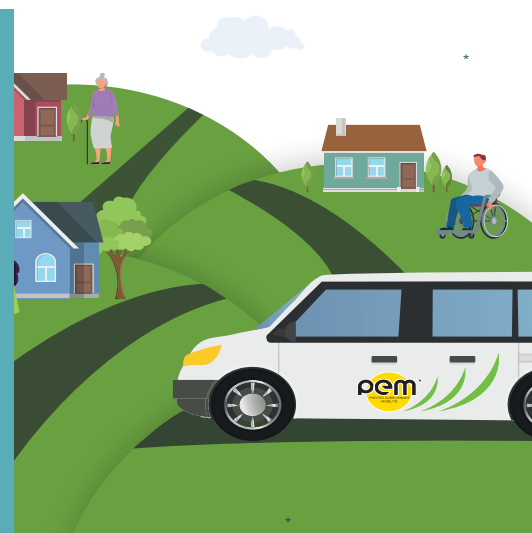
Depuis début octobre, la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a lancé la création d'un PLUI pour régir l'ensemble de sa zone d'action. Là où il existe actuellement plusieurs PLUI, PLU, Règlement National d'Urbanisme ou encore carte communale, il n'y aura plus qu'un document unique pour définir les orientations en matière d'usage et d'occupation des sols, d'aménagement et de développement du territoire pour une période de 10 à 15 ans.

En préambule du projet, Stéphane Le moine, président, et Yves Marie, vice-président en charge du PLUI, ont tenu à rappeler l'importance de l'établissement d'un tel document qui impactera de manière significative le développement et l'évolution de notre communauté de communes.

La société Cittanova, bureau d'études en urbanisme a été mandatée pour réaliser ce PLUI qui regroupera l'ensemble des 39 communes réparties sur plus de 400km². L'objectif est que ce document soit achevé en 2026. D'ici là, différents temps de présentation vous seront proposés via des réunions publiques ou des expositions expliquant la démarche et les tenants et aboutissants du dossier. Des registres d'observation seront également disponibles dans toutes les mairies des communes membres.



**PORTES EURÉLIENNES MOBILITÉ :
DEUX NOUVELLES OFFRES DE TRANSPORTS
À VOTRE DISPOSITION !**



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

LA DROUETTE SE REFAIT UNE SANTÉ À ÉPERNON...

À la suite de l'abrogation du droit d'eau de l'ancien moulin de la Savonnière aujourd'hui disparu, une remise à l'état naturel de la Drouette a été imposée par les services de l'État en charge de la Police de l'eau. La commune d'Épernon a alors sollicité le Syndicat Mixte des Trois Rivières (SM3R) pour trouver une solution d'aménagement pérenne et adaptée.

Avec l'appui de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Eure-et-Loir (FDPPMA 28), le SM3R a proposé d'étudier la faisabilité d'un aménagement permettant de restaurer la continuité écologique sur la Drouette (= libre circulation des poissons et des sédiments) et répondant aux objectifs européens de bon état des masses d'eau. En juillet 2023, le SM3R et la FDP-



LES BIODÉCHETS, UN NOUVEAU DÉFI POUR 2024 !

À partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable de jardin ou de cuisine, comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les restes de repas, les feuilles mortes, les brindilles...

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ?

Le tri à la source peut s'articuler autour de plusieurs solutions :

- La gestion de proximité (compostage individuel ou partagé)
- La collecte séparée (en porte à porte ou en point d'apport volontaire).

Afin de trouver la meilleure solution de tri à la source des biodéchets, le Syndicat Intercommunal de la Collecte et du Traitement et des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M) de la Région de Rambouillet a missionné un bureau d'étude.

Cette étude a démontré que vos biodéchets représentent 33% des ordures ménagères et que notre territoire très rural, ne dispose pas de solution de traitement à une distance raisonnable.

Quelle solution de tri à la source le S.I.C.T.O.M. a-t-il retenue ?

Le SICTOM de la Région de Rambouillet souhaite développer en priorité la gestion de proximité par le biais du compostage



Vous souhaitez composter ?
Rendez-vous sur notre site internet
www.sictomregionrambouillet.com

individuel et collectif. Cela permet d'une part d'éviter un surcoût financier et une empreinte carbone supplémentaire, et d'autre part de maintenir la fertilité des sols.

Ensemble, compostons !

- En habitat individuel :

Pour les habitations individuelles avec jardin, le SICTOM distribue gratuitement des composteurs.

Vous pouvez en faire la demande via notre site internet www.sictomregionrambouillet.com. Les délais sont actuellement un peu plus longs en raison des fortes demandes nationales. Nos services mettent tout en œuvre pour réduire ces délais.

- En habitat collectif :

Pour les résidences collectives, il sera donc proposé d'étudier la possibilité d'implanter des composteurs partagés. Chaque projet nécessitera d'établir un partenariat avec la commune et le bailleur ou syndic.

5 projets seront sélectionnés pour l'année 2024.

Le SICTOM vous accompagne !

Le SICTOM proposera au printemps des ateliers compostage qui répondront à toutes vos questions : comment réussir son compost, les principes fondamentaux du compostage, le tri des biodéchets... Les dates et les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement via notre site internet et notre page Facebook.

PMA 28 ont donc engagé d'importants travaux de renaturation de la Drouette sur le site de Savonnière. La Drouette a aujourd'hui retrouvé sa dynamique naturelle d'écoulement et le site s'est végétalisé.

Le SMDVA...un nouveau Syndicat pour une gestion globale et une solidarité de bassin dès 2024 !

Dès janvier 2024, le Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (SMDVA), né de la fusion entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières (SM3R) et le Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents (SMVA), aura pour mission principale de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau et des zones humides associées sur les bassins versants de la Drouette et de la Voise.

Mutualiser les moyens techniques et humains, rationaliser les frais de fonctionnement et d'investissement, permettre une gestion globale et cohérente, affirmer une solidarité de bassin, ce sont les motivations de cette fusion.

Plus plus d'infos, RDV sur le site internet du Syndicat : <https://www.sm3rivières28-78.fr/>



LA CHEVALERIE

Le Syndicat de la Chevalerie a cédé une parcelle de terrain à la commune de Droue-sur Drouette, ce qui a permis, conjointement, de réaliser le réaménagement de l'accès à l'école élémentaire, améliorant le confort et la sécurité de tous.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION D'ÉPERNON (SIEPARE)

121 000 m³ d'eau potable perdus en 2022 c'est scandaleux... c'était la réaction lors de la présentation du rapport annuel du délégataire lors de la séance du conseil municipal le 13 novembre 2023.

C'est vrai, l'eau potable est précieuse... il ne faut pas la gaspiller !

Sur 5 litres d'eau potable mis en distribution en France 1 litre est perdu (source SISPEA). Cela représente 25 % de perte en réseau en moyenne. C'est beaucoup.

D'où proviennent ces pertes ? Là est la question. Du réseau en mauvais état, d'incidents sur le réseau lors de chantiers, d'affaissements de terrain, d'eau potable utilisée pour les arrosages municipaux ou le nettoyage des voies publiques... sûrement un peu de tout cela.

Sur le SIEPARE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Épernon) ces 121 000 m³ représentent 15 % de perte en moyenne. Une analyse des pertes sur les 6 dernières années fait ressortir l'impact des incidents plutôt qu'un mauvais entretien de nos canalisations. Aussi le syndicat étudie des solutions techniques pour détecter au plus vite, dans le futur, ces pertes importantes.

Mais 121 000 m³ sur un peu moins de 100 km de réseau ça représente quoi ? L'Indice Linéaire de Perte (ILP – en m³/km/jour), correspondant à ces 121 000 m³, est de 5 270 litres par jour et par km de réseau (soit moins de 3ml/m/s).

Une fuite sur une chasse d'eau... représente jusqu'à 600 litres d'eau perdus par jour. 5 270 litres c'est un peu plus de 8 chasses d'eau... 8 chasses d'eau sur 9 719 habitants ou 4 234 foyers (chiffres fin 2022). Une chasse d'eau qui fuit, un robinet... RÉAGISSEZ ! et n'oubliez pas : cette eau vous est facturée 5.86 €TTC du m³ assainissement compris...



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE À ÉPERNON : DE NOUVELLES POSSI- BILITÉS POUR SE RECHARGER

Depuis 2015, la ville d'Épernon est équipée de bornes de charge pour les véhicules électriques. Aujourd'hui, ce sont trois bornes publiques disponibles 7j/7 et 24h/24 qui sont implantées dans la commune. Vous trouverez ainsi un point de charge sur l'avenue de la Prairie, un autre dans la rue nouvelle du Sycomore et une nouvelle borne avec deux points de charge a été installée en 2023 rue du Général Leclerc.

Ces bornes ont été installées grâce au partenariat entre Épernon et ENERGIE Eure-et-Loir et font partie d'un réseau de plus de 110 bornes implantées dans tout le département. A noter que la borne de la rue nouvelle du Sycomore figure régulièrement parmi les cinq bornes les plus utilisées du réseau départemental. Par ailleurs, le réseau de bornes est, depuis quelques mois, supervisé par un nouvel opérateur : Modulo. Ce changement a permis d'offrir de nouvelles possibilités aux usagers de véhicules électriques, notamment la possibilité de s'abonner pour obtenir un tarif préférentiel, l'accès aux bornes grâce à son smartphone via une application ou encore la possibilité de recharger son véhicule même si l'utilisateur ne possède pas d'abonnement auprès d'un opérateur de mobilité.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'offre d'abonnement proposée par Modulo, n'hésitez pas à consulter le site internet modulo-energies.fr



LE SYMVANI

Le Syndicat Mixte de Valorisation Agricole des boues de la région de Saint-Martin-de-Nigelles (SYMVANI) a pour mission de collecter des boues des stations d'épuration, de les transporter, de les stocker et de les valoriser par épandage agricole.

Les boues proviennent de 6 stations d'épuration communales d'une capacité totale d'environ 20.000 équivalent habitant et fonctionnant toutes sur le principe des boues activées en aération prolongée.

Le syndicat regroupe 12 communes au travers de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et de 2 Syndicats

- la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France (PEIdF), pour les communes de Gallardon et Bailleau-Armenonville,

- le SIEPARE (Syndicat Intercommunal Eau Potable Assainissement de la Région d'Épernon) pour les communes de Droue-sur-Drouette, Emancé, Épernon, Hanches, Raizeux, Saint-Hilarion, Hermeray et une partie de Saint-Martin-de-Nigelles

- le syndicat des eaux de Ruffin pour les communes de Saint-Martin-de-Nigelles, Faverolles, Villiers-le-Morhier.

En 2023, 12 750 tonnes de boues liquides ont été épandues sur 290 hectares et 55,3 tonnes de boues séchées sur 54 hectares.

9 agriculteurs font partie du plan d'épandage qui concerne 10 communes : Coulombs, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Hanches, Mittainville, Saint-Lucien, Saint-Martin-de-Nigelles, Senantes, Villemeux-sur-Eure, Villiers-le-Morhier. Les entreprises Suez et Joyeux ont épandu 12 805 tonnes de boues sur les parcelles du plan d'épandage, représentant environ 344 hectares.





NAISSANCES

DÉCEMBRE 2022

KUNTZ JOAQUIM Gabriel

JANVIER

LASME Midide

FÉVRIER

WATTEBLED Heloise
PETE Sheckinaël
SAUZON THUEUX Lenny
SAUZON THUEUX Sacha
RODRIGUES TOINEAU Santino

AVRIL

COLSON Noé
BAUDOUIN Léo
HAMOU Tess
GHALI BOUCHIBET Rakane

JUIN

FERREIRA VENTURA Mathéo
TIMOFTICA Tiffany
GANDEGA Asma

AOÛT

SELLIER Jules

SEPTEMBRE

LEGER GUYOT Noé

OCTOBRE

DIALLO Amanatou
WINTER WALBECQ Anouk
CADOR Pia
DEPARDIEU Erwan

NOVEMBRE

SERRA Jade
MEHRAEIN Eva
ELWOOD KARCHER Timothée
CAYAMBO Bryan
LEMERCIER Mona



MARIAGES

JANVIER

MARIE Emmanuel et GUNOORY Jaymala

MARS

MARTIN Guillaume et AGUILERA Katia

JUIN

SELLIER Raphaël et ROSAY Julie
LE GLOANNEC Grégoire et PALLUT Marie

JUILLET

VOLLAIS Alison et KETELS Marine
SCAVENNEC Laurent et AUBERT Adeline

SEPTEMBRE

MANY Marie et MATIAS Brittany

OCTOBRE

PELTIER Josselin et DEMONCHY Alexia

DÉCEMBRE

BONNEVILLE Alexis et MARTHE Mariana



DÉCÈS

DÉCEMBRE 2022

CASTILLO JUAREZ Veuve ESCOBOSA
ALCANTARA Santiago
MOUCHARD Denis
BROUSSEAU Arnaud
BURGOT Catherine
LATAPIE Marie-Claire

JANVIER

GONÇALVES DE MIRANDA Maria
VAN CHAY Marie-Françoise

FÉVRIER

CLERFEUILLE Jeannine

MARS

MICHEL Bruno
SORBETS Hélène
VANDERPLAETSEN Nelly

AVRIL

LEBOUCHER Daniel
BOURSAULT Christian
CHARRON Jean

MAI

HERVÉ Marc
LALY Michèle

JUILLET

PRUNIER veuve CATELOT Paulette
LERNOULD Jacques
MARTIN André
BERTAL Paul

AOÛT

SAF Lahcen
BAHU Guy

SEPTEMBRE

VERRIER Jean-Louis
LAMOTTE Philippe

OCTOBRE

DAVAZE Lisette

NOVEMBRE

BEAUDRON Kevin
DOUGÉ Yvette
PIOT Yolande
SAVOURÉ Julien

DÉCEMBRE

AUGER Bernard
MEHL Henri

BIEN VIVRE ÉPERNON

Le 15 mars 2020 vous nous avez accordé votre confiance, et nous vous en remercions une nouvelle fois. Nous pouvons d'ores et déjà tirer un premier bilan, à mi-mandat, de nos différentes actions envers les Sparnoniennes et Sparnoniens.

Comme vous l'avez lu dans l'interview de Monsieur le maire, que de chemins parcourus !

Nous n'avons eu cesse d'œuvrer, comme le mentionne si bien le nom de notre liste, pour le Bien Vivre Epernon. Tâche ardue et compliquée, et avec des imprévus : covid-19, guerres avec des répercussions notamment économiques pour les finances de la ville.

Nous avons anticipé une renégociation du contrat de chauffage urbain, travaillé sur l'isolation de bâtiments, renouvelé des chaudières, mis en place une extinction nocturne de l'éclairage public, ... et ces actions ont porté leurs fruits en diminuant notablement la consommation énergétique, mais les prix se sont envolés...

Au niveau de la ville, l'impact budgétaire est énorme, et si une baisse des tarifs pourrait avoir lieu dans les prochaines années, elle ne sera sûrement pas au niveau des hausses rencontrées... Et les augmentations ne se limitent pas aux seuls postes énergétiques... Ce sont les budgets de la ville de plusieurs années qui seront impactés, et par conséquent des économies devront être réalisés, et des projets devront être reportés.

Néanmoins, vous pouvez compter sur toute notre équipe, notre détermination, pour améliorer votre quotidien sparnonien.

Dans ce contexte économique plus que tendu, nous avons été surpris par les divergences, prises de positions, d'une partie des membres de l'opposition en conseil municipal : nous pouvons certes avoir des désaccords, mais de là à voter contre des demandes de subventions de travaux afin de réduire les coûts... Un de nos intérêts communs doit être de préserver les finances de la ville, dont une des ressources est l'impôt. Et refuser de demander des subventions de

travaux... Cette attitude est irresponsable.

Votre équipe Bien Vivre Epernon, ses élu(es), travaillent sans dogme, pour l'ensemble des Sparnoniennes et Sparnoniens. Nos actions, toutes conformes aux projets présentés lors de la campagne électorale, sont orientées pour toutes et tous, sans la moindre position partisane.

Sport, culture, associations, commerçants, écoles, lycée, embellissement de la ville, simplification de vos démarches, ... toutes nos actions et nos soutiens, sont tournés vers le Bien Vivre Epernon, pour l'ensemble de la population. Et nous maintiendrons cette politique jusqu'à la fin de notre mandat.

Notre ami Henri Mehl nous a malheureusement quitté en fin d'année 2023. Nous pensons toujours à lui et à sa famille.

Nous vous adressons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

Dominique Bonnet, pour la majorité

ÉPERNON, NOTRE CITÉ DE CARACTÈRE



Élue avec le slogan « Bien vivre Épernon », quel est le bilan de mi-mandat de la majorité municipale ? La ville est-elle plus belle, plus propre, plus « verte », est-elle mieux gérée depuis 2020 ? Non !

La situation ne cesse de se dégrader dans de nombreux domaines.

Entre inaction, non-respect des règles administratives et d'urbanisme, dépenses excessives et non maîtrisées, budget recalé par la préfecture car non conforme, la ville s'est engagée vers une pente glissante.

La rue Drouet toujours fermée depuis maintenant 4 ans, sans aucune information ni échange avec les habitants ; Le projet de parking dans les vergers bloqué suite à la décision du Tribunal Administratif, la mairie a engagé les travaux sans autorisation ; Les travaux de la maison à pan de bois une nouvelle fois ajournés ; la place Aristide Briand annoncé comme projet phare avant les élections municipales de 2014 et 2020 rangé dans le tiroir avec les autres ; une dette de 8,5 millions €, 3 ans après l'élection, mettant la commune dans le rouge pour des années.

La réalité est que la gestion de cette majorité et de son maire est défaillante. Elle a beau nous faire croire qu'elle agit, elle ne tient pas le cap de ses ambitions.

Jugez par vous-même en regardant les conseils sur YouTube Epernon

Il ne s'agit pas de savoir si notre ville est bien ou mal gérée, mais si elle est gérée tout court !

Peut-on se résoudre en 2024 à une augmentation des impôts ? Pour nous c'est non, car des économies sont à rechercher. Les idées et les projets, réalistes, au plus proche des citoyens, pourtant ne manquent pas. L'initiative que nous avons prise en 2015 pour créer le Lycée sur notre territoire nous rend fiers d'être élus

Rendez-vous en 2024 et en attendant, très bonne année à vous et vos familles

Vos élus : B Estampe, I Marchand, R Hamard, F Pichard

MME DALILA DOROL

Bonne Année

Merci à ceux qui m'ont écrit ou rencontrée. Encouragements et critiques font réfléchir.

«Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur»Beaumarchais

Beaucoup sont déçus (le mot est faible) par l'architecture du nouveau bâtiment Communauté de Communes. Meilleures conditions de travail n'étaient en rien antinomique d'esthétisme !

Nous nous réjouissons de la modernisation des Prairiales et attendons harmonie et esthétique.

dalila.dorol@gmail.com

MME HÉLÈNE CHARRIER

G rêve d'1 ville 0 façades pimpantes, 2 commerces rayonnants, 2 rues non barrées, 2 monuments historiques non bâchés des années, où le centre ville n'est pas enfermé derrière D chicanes, où nos ruelles du XVIIIè 0 pied D remparts ne deviennent pas 1 parking. 1 ville où les habitants se croisent, où les enfants jouent devant la boulangerie!

D'1 ville bien gérée, d' 1 maire qui répond 0 courriers. Raté!

Belle année 2024!

helenecharrier.conseillermuni@gmail.com



Rénov'Auto
CARROSSERIE / PEINTURE / PARE-BRISE

Route d'Orphin
Z.I. Droue-sur-Drouette
28230 ÉPERNON
renoveauto@orange.fr

02 37 83 45 18



FÉRÉBOIS
Le bois dans tous ses états !

FOURNITURE et POSE

- Portes & fenêtres • Portails (Bois - PVC et Alu) • Découpe de bois
- Parquets • Bois de charpente • Menuiserie • Produits verriers

Bureaux et ateliers
5 Impasse du Bassin
28230 DROUE-SUR-DROUETTE
sartlerebois@orange.fr

02 37 83 61 77

CONSTRUCTION - MAÇONNERIE - COUVERTURE
TERRASSEMENT - BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION
ISOLATION - AGENCEMENT

RGE QUALIBAT

Tél : 02 34 43 36 65
Email : kuntzsarl@gmail.com
10 bis rue Drouet
28230 ÉPERNON

kuntz

Terrassement / Démolition
Aménagement extérieur
Assainissement



AUGER TP

06 44 80 20 40
contact.augertp@gmail.com

WWW.AUGER-TP.FR



BEL AMI

www.bel-ami-rambouillet.fr

Boutique pour hommes
Barbour - Alberto - Meyer - Olymp - Vicomte Arthur

1 Sente de la guirlande de Julie - 78120 Rambouillet - 01 30 88 93 01

Inventons la route de demain



Biophalt®
ENROBÉ VÉGÉTAL
HAUTES PERFORMANCES



Bioklair®
REVÊTEMENT NATUREL
POUR MOBILITÉS DOUCES



LuminoKrom®
LA SIGNALÉTIQUE
PHOTO-LUMINESCENTE



Recytal® ARM
CHAUSSEE ÉCOLOGIQUE
100% RECYCLÉE EN PLACE

EIFFAGE
ROUTE

18 rue du président Kennedy - BP 70074
28112 Luce Cedex
www.eiffageroute.com

Expanscience et Épernon, une histoire qui dure

Chez Expanscience, nous sommes une société à mission et notre raison d'être est d'aider chacun à façonner son bien-être, de l'enfance à la séniorité. C'est ce qui nous fait avancer, chercher, innover depuis plus de 70 ans. Indépendants dans l'âme, nous sommes une entreprise française 100 % familiale.

Un site historique ...

Sur ce site historique, nos équipes Innovation, Recherche, Développement et Production, soit près de 300 collaboratrices et collaborateurs, travaillent en concertation.



64 millions
de produits fabriqués
sur le site d'Épernon

Produits distribués
dans **100 pays**

... engagé localement pour les Hommes et l'environnement

Pour nous c'est clair : le bien-être des femmes et des hommes est indissociable de la santé de la planète, et se trouve entre nos mains, à tous.



Notre impact positif sur la société et l'environnement est reconnu par la certification B Corp et à travers notre programme de RSE « impACT », nous nous engageons à devenir une entreprise à impact positif et régénératrice.

→ Parmi nos actions :

- 11 % des emplois du secteur pharmaceutique, cosmétique et chimique du département Eure-et-Loir liés à notre activité.
- 100 % d'électricité renouvelable achetée sur notre site.
- -33 % de gaz, -22 % d'électricité et -25 % d'eau consommés par unité produite depuis 2010 sur notre site d'Épernon.
- 3 certifications ISO : 50001, 14001 et 45001.

→ Nos engagements pour notre site d'Épernon :

- Valoriser 100 % de nos déchets d'ici à 2025.
- Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Acheter 20 % de gaz vert d'ici 2024.
- Développer et renforcer les filières locales, notamment avec nos partenaires agricoles.

*Le bien-être
est entre
nos mains*